

UNIVERSITÉ PARIS 8

Département de Science Politique

MASTER DE SCIENCE POLITIQUE

Parcours A : Diversités & discriminations

**Parcours B : Politique transnationale &
mondialisations**

Parcours C : Culture & politique : arts, mots, images

**Parcours D : Sciences sociales et culturelles /
*Soziokulturelle Studien***



Année universitaire 2024 – 2025

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
I. PRESENTATION DU MASTER DE SCIENCE POLITIQUE	6
Parcours A « Diversités & discriminations »	7
Parcours B « Politique transnationale & mondialisations ».....	8
Parcours C « Culture et politique : mots, images, théories »	9
Parcours D « Sciences sociales et culturelles / <i>Soziokulturelle Studien</i> »	10
Responsables pédagogiques et administratifs.....	11
Equipe enseignante (titulaires).....	12
Domaines de spécialités des enseignant·e·s-chercheurs·euses.....	13
II. ORGANISATION DE LA SCOLARITE.....	18
Les cours	19
Les mémoires	21
III. PROCEDURE DE VALIDATION DU DIPLOME	23
Décomposition des diplômes	25
Logiciels et interfaces.....	26
Saisie des notes et calcul des moyennes.....	27
Règle de calcul de la moyenne	27
Code des résultats	27
Délai de calcul et recalcul des moyennes UE/semestre/année	28
Que faire en cas de problème ?	29
Problème 1 : absence de note pour un cours	29
Problème 2 : incohérence entre une note et le statut.....	29
Téléchargement des relevés de notes.....	30
Compensation	31
Compensation entre différents cours (EC) d'une même UE.....	31
Compensation entre UE d'un même semestre.....	31
Compensation entre semestres.....	32
Une note <10 non compensée sur une année est perdue pour les années suivantes.....	32
Renonciation	33
IV. STATUT D'ÉTUDIANT·E SALARIÉ·E :	34

V. AVERTISSEMENT CONCERNANT LE PLAGIAT, L'USAGE DE CHATGPT ET LA FRAUDE AUX EXAMENS.....	35
VI. STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	36
VII. DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS	37
Master 1	38
Master 2	45
Présentation d'EC hors département	51
Cours offert par l'Institut d'études européennes	51
Cours offerts par le Département Sciences sociales des mondes méditerranéens, Master Mondes méditerranéens en mouvement	51
Cours offerts par l'UFR de langues et cultures étrangères	55
Cours offerts par l'UFR de langues et cultures étrangères aux étudiant e s du parcours D.....	56
Cours et séminaires du Master de sciences sociales ouverts aux étudiant·es d'autres formations de paris 8	57
VIII. MAQUETTE SYNTHETIQUE.....	58

DATES À RETENIR À LA RENTRÉE 2024

M1 - Réunion de rentrée :
Mardi 17 septembre 2024, 9-11h, B235

M2 - Réunion de rentrée :
Mardi 17 septembre 2024, 11-12h, B235

Réunion pour les étudiant·e·s du bi-diplôme :
Mardi 12 septembre 2024, 12h-13h, B235 (en hybride)

Début des cours :
Lundi 23 septembre 2024

**POUR AVOIR CONNAISSANCE DE
TOUTES LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

(emplois du temps, examens, absences...)

reportez-vous au blog du secrétariat



<http://sciencepoparis8.hautetfort.com/>

**UNE VERSION A JOUR DE LA BROCHURE EST DISPONIBLE EN
PERMANENCE SUR LE BLOG ET/OU SUR LE SITE. C'EST ELLE QUI FAIT FOI**

**POUR AVOIR CONNAISSANCE DES INFORMATIONS
SUR LE DÉPARTEMENT**

reportez-vous au site du département



www.science-politique.univ-paris8.fr/

I. PRESENTATION DU MASTER DE SCIENCE POLITIQUE

À la rentrée universitaire 2024-2025, le département de science politique de l'Université Paris 8 propose un **Master** comportant quatre parcours distincts : « **Diversités & discriminations** », « **Politique transnationale & mondialisations** », « **Cultures & politiques : mots, images, théories** » et enfin « **Sciences sociales et culturelles / Soziokulturelle Studien** ».

Ce Master repose sur des enseignements dans des domaines dits « émergents » de la science politique : relations internationales, théorie politique, action publique et sociologie de la culture. Il donne aux étudiant·e·s les outils théoriques pour analyser les inégalités qui structurent nos sociétés, dans un monde de plus en plus mondialisé. Qu'il s'agisse de désamorcer les tensions ou les phénomènes d'exclusion issus des discriminations (sociale, raciale, sexuelle etc.) ou de s'attaquer aux déséquilibres marquant les relations globales, la connaissance des processus de fond, comme celle des instruments d'action existants, constituent la clé de la reconnaissance professionnelle de nos diplômé·e·s.

Dans son ensemble, le Master traite ainsi de la question du « gouvernement des différences », appréhendé à des échelles différentes. Il forme en particulier à une (contre-)expertise sur les thématiques suivantes : les discriminations, l'égalité femmes/hommes, la démocratie participative, les politiques de santé, les questions de développement, la coopération décentralisée, la lutte contre le dérèglement climatique, la représentation et la communication politique.

Le Master intègre une forte dimension professionnalisante. Il vise à former les étudiant·e·s aux postes qui se sont développés, dans les dernières années, en rapport avec ces thématiques. Il ouvre ainsi à des métiers du secteur privé comme du secteur public (entreprises, administrations, associations), aux niveaux local, national aussi bien qu'international. Il permet également d'accéder aux filières de la recherche en doctorat.

Les différents parcours (à part le parcours franco-allemand) s'ouvrent par un semestre d'enseignement général en science politique commun à toute la promotion. Les parcours, choisis au moment de l'inscription, se spécifient ensuite à partir du second semestre du M1. En M2 les étudiant·e·s peuvent s'orienter vers la rédaction d'un mémoire de recherche ou bien vers la rédaction d'un mémoire de stage (dans ce cas un annuaire est à la disposition des étudiant·e·s, rassemblant l'ensemble des stages faisant l'objet d'une convention avec le département).

Two courses will be thought in English and open to the international students in exchange, especially ERUA, the European university led by Paris 8.

Parcours A « Diversités & discriminations »

Objectifs

Le parcours A « Diversités et discriminations » propose une approche à la fois théorique et pratique des phénomènes de discrimination et d'inégalité, ainsi que des initiatives et des politiques destinées à les combattre. Ces hiérarchies peuvent être socio-économiques, urbaines, « raciales » ou encore de genre. Le plus souvent elles tendent à se croiser et se renforcer les unes les autres, donnant lieu à des formes complexes de discrimination. Ce parcours s'intéresse ainsi à plusieurs dimensions saillantes dans les politiques d'aujourd'hui : la gestion politique des corps (politiques sexuelles ou familiales, politiques de santé), l'émergence de « populations vulnérables », la bienveillance des corps au travail, la question des inégalités d'inclusion et de participation citoyennes, les enjeux de mobilisations civiques (dénonçant des injustices ou des défaillances dans la représentation politique), etc. Il permet aux étudiant·e·s de comprendre/participer aux différentes mobilisations sociales et aux nouveaux dispositifs d'intervention publique sur ces questions. La « lutte contre les discriminations » a en effet profondément transformé le regard porté sur les inégalités dans les institutions locales, nationales ou européennes. En mobilisant les acquis de la recherche sur la stratification sociale, la ville, le genre ou les discriminations raciales, le parcours met ainsi l'accent sur les nouvelles possibilités, mais aussi les tensions, de l'action publique en matière de lutte contre les discriminations, tant au niveau local, étatique qu'au sein de l'Union Européenne.

Débouchés professionnels

Le parcours prépare les étudiants à exercer des métiers en lien avec les mutations de l'action publique, et tout particulièrement dans les secteurs du « gouvernement des différences ».

Les types de postes sur lesquels débouche la formation sont, tout particulièrement, chargé de mission ou chef de projet dans les domaines de la lutte contre les discriminations, la diversité, l'égalité des chances ou encore l'égalité femmes/hommes ; formateur dans les mêmes domaines ; consultant/conseiller au sein d'entreprises ou d'institutions publiques ; chargé d'études et d'enquêtes, chargé de communication et journaliste spécialisé sur ces questions. Les étudiant·e·s sont formés pour des postes qui requièrent, à divers degrés, des capacités d'analyse et d'intervention : à la fois le repérage des réseaux formels et informels de l'action locale et l'élaboration de diagnostic des enjeux propres à chaque organisation (collectivités territoriales, administration centrale, associations, entreprises etc.). Nos diplômés seront ainsi qualifiés pour élaborer et à conduire des études, des diagnostics, des évaluations, et pour piloter la mise en œuvre de dispositifs publics d'intervention. Adossé à l'UMR CRESPPA, ce parcours offre enfin une formation à la recherche pour les étudiant·e·s qui souhaiteraient poursuivre en doctorat de science politique ou de sociologie (notamment dans les domaines de la sociologie des inégalités et des discriminations, de l'action publique, des mouvements sociaux, ainsi que de la théorie politique).

Parcours B « Politique transnationale & mondialisations »

Objectifs

Le parcours B « Politique transnationale et mondialisations » prend pour objet les rapports qui s'établissent directement entre plusieurs sociétés territorialement différenciées, sans nécessairement passer par la médiation des États. Les enjeux de relations et de coopération internationales sont ainsi analysés au prisme de la multiplicité des circulations transnationales. Il s'agit d'ouvrir à un regard sur la mondialisation où, en plus des institutions classiques (ambassades, organisations internationales, etc.), interviennent une multiplicité d'autres acteurs (migrants, ONG, entreprises, institutions locales, etc.).

Du point de vue théorique, le parcours B est l'un des seuls Masters en France à former spécifiquement au courant des études transnationales. Il intègre à ses enseignements une analyse renouvelée des migrations, des circulations d'idées et de savoirs en les situant dans le cadre de relations de pouvoir entre différentes entités politiques. Il introduit également aux problématiques récentes des relations internationales : dynamiques démocratiques, coopération décentralisée, sécurité collective et nouveaux conflits, reconfiguration de la souveraineté, gestion de biens communs, etc. Au niveau professionnel, il donne aux étudiant·e·s les compétences qui ouvrent aux métiers tournés vers les nouvelles modalités de coopération et de régulation internationale, appliquées en particulier aux domaines de la coopération décentralisée, du développement, des droits humains, des migrations et de l'environnement.

Débouchés professionnels

Le Parcours B « Politique transnationale et mondialisations » ouvre sur les nouveaux métiers en lien avec les conséquences politiques, sociales, culturelles, écologiques et économiques de l'intensification des échanges et circulations à l'échelle mondiale, prenant en compte l'impact complexe de ces phénomènes aux niveaux locaux, régionaux, nationaux et transnationaux. Il s'agit en particulier de professionnalisation et d'expertise associées à l'émergence de nouveaux dispositifs démocratiques, des institutions de régulation, des politiques publiques, des modalités de coopération comme celles de la coopération décentralisée, et des instruments de gestion et d'évaluation dans lesquels les technologies d'information et de communication jouent souvent un rôle fondamental.

Les types de poste sur lesquels la formation débouche se situent dans une large gamme d'institutions, allant des instances administratives et gouvernementales aux organismes parapublics, organisations non-gouvernementales et entreprises. Ces organismes peuvent se situer à toutes les échelles, des collectivités locales jusqu'aux institutions internationales et plateformes transnationales. Les métiers visés sont notamment : chargé de mission dans une diversité de domaines (dynamiques migratoires, défense des droits humains, politiques publiques, politiques de coopération décentralisée, action humanitaire, etc.), formateur dans ces domaines, chargé ou chef de projet sur ces questions, consultant conseiller pour les entreprises, organisations non-gouvernementales, institutions publiques ou parapublics, chargé d'études et d'enquêtes relatif à ces questions et chargé de communication. Adossé à l'UMR CRESPPA, ce parcours offre enfin une formation à la recherche pour les étudiant·e·s qui souhaiteraient poursuivre en doctorat de science politique ou de sociologie (notamment dans les domaines de la sociologie des migrations, de la coopération, de l'action publique et de la théorie politique).

Parcours C « Culture et politique : mots, images, théories »

Objectifs

Le parcours C « Culture et politique : mots, images, théories » prend pour objet la manière dont l'art, les productions scientifiques, ainsi que les discours et idées politiques contribuent à la construction du champ politique. Cette dimension culturelle de l'activité politique est explorée sous différents angles. Une partie des enseignements s'intéressent à la manière dont les productions artistiques, culturelles et les discours et pratiques des producteurs contribuent à façonner ou légitimer les rapports sociaux et politiques. D'autres portent plus directement sur les représentations et figurations du politique, sur l'analyse des langages politiques et des processus de catégorisations, ainsi que sur leurs circulations. Ce parcours fait enfin une place importante à l'analyse plus directement théorique ou philosophique des principes normatifs qui sous-tendent les institutions et la culture publique des sociétés contemporaines.

Articulant sociologie de l'art, de la culture et des idées, analyses de discours et des représentations et théorie politique, le parcours C part de l'idée que les champs politiques ne se réduisent pas à leur dimension matérielle mais sont aussi faits de mots, images, principes et valeurs qui construisent ou sous-tendent les institutions et pratiques politiques. Unique au sein de la science politique française actuelle, il entend néanmoins se faire l'écho des transformations récentes de cette dernière ou de disciplines connexes qui portent une attention accrue à la dimension culturelle de l'activité politique. Cette formation peut en particulier intéresser les étudiants ayant effectué un cursus de licence en science politique ou en sciences humaines et sociales (philosophie, sociologie, histoire, anthropologie etc.).

Débouchés professionnels

Le parcours C « Culture et politique : mots, images, théories » prépare aux métiers de la culture, notamment dans le domaine de la médiation culturelle ou des politiques culturelles. Ceux-ci peuvent s'inscrire dans des institutions variées (administrations, collectivités territoriales, musées, bibliothèques, maisons d'édition etc.) et mobilisent des compétences et savoir-faire diversifiés (gestion de projet, enquêtes sur les publics, communication, etc.). Il ouvre également sur des postes diversifiés dans des domaines d'emploi en développement ou émergents liés aux nouveaux dispositifs et instruments de communication, d'information et d'influence politiques (outils numériques, nouvelles branches de l'action publique liées à l'éthique de ces nouveaux outils de communication et nouvelles technologies de gouvernement).

Des stages, relatifs à ces différents domaines, sont proposés dans le cadre de la deuxième année de master. Des partenariats noués avec des institutions culturelles (notamment le Palais de Tokyo) permettent aux étudiant.es de se confronter directement à la pratique de la médiation culturelle et aux métiers à l'intersection entre culture et politique. Adossé à l'UMR CRESPPA, ce parcours offre enfin une formation à la recherche pour les étudiant.e-s qui souhaiteraient poursuivre en doctorat de science politique ou de sociologie (notamment dans les domaines de la sociologie de l'art, de la culture, de l'histoire des idées et de la théorie politique).

Parcours D « Sciences sociales et culturelles / Soziokulturelle Studien »

Objectifs

Le parcours D « Sciences sociales et culturelles / Soziokulturelle Studien » propose une formation bilingue en partenariat avec l'Université européenne Viadrina à Francfort (Oder), dans la région du Berlin-Brandenbourg. Il prend pour objet les grands thèmes politico-culturels du XXI^e siècle : migration, ethnicité et discriminations, connaissances et société, cultures urbaines, genre, politique et métiers culturels, mondialisation, environnement et risques globaux. Il se focalise de manière critique sur les pratiques culturelles, les représentations sociales et leur pertinence politique. Les relations entre les sexes et les classes sociales sont des sujets tout aussi significatifs que l'ethnocentrisme ou le racisme. Le programme s'inscrit dans une perspective globale et couple théories critiques et approches de recherche empirique.

Un cursus intégré des deux universités offre aux étudiant·e·s un aperçu de deux domaines linguistiques, culturels et scientifiques différents. Ils profitent des avantages de deux systèmes d'enseignement supérieur combinés à un enseignement universitaire cohérent. Les axes thématiques et les points forts scientifiques des deux universités se complètent et permettent aux étudiant·e·s de se doter d'un profil éducatif spécifique.

Débouchés professionnels

Le parcours « Sciences sociales et culturelles / Soziokulturelle Studien » prépare aux métiers de la culture et aux métiers ayant trait à la coopération internationale, particulièrement franco-allemande. Avec un fort accent mis sur les métiers impliquant des études culturelles critiques, un large marché de travail s'ouvre aux diplômé·e·s : édition, archives et bibliothèques, médiation culturelle, communication, conseil, développement, politiques publiques, nouvelles technologies, etc. La maîtrise de la culture et des relations franco-allemandes profitant d'une bonne reconnaissance institutionnelle au sein de l'Union Européenne, les institutions européennes se prêtent particulièrement pour les stages et la carrière professionnelle après la réalisation du diplôme. Adossé à l'UMR CRESPPA, ce parcours offre enfin une formation à la recherche pour les étudiant·e·s qui souhaiteraient poursuivre en doctorat de science politique ou de sociologie (notamment dans les domaines de la sociologie de la culture, de la sociologie des inégalités et la théorie politique).

Responsables pédagogiques et administratifs

Responsables du département :

Mathieu HAUCHECORNE et Audrey MARIETTE

Responsables de la licence

Elen LE CHÊNE et Alice ROMERIO

Responsables de la formation Master :

Christine CADOT et Yves SINTOMER

Responsables du double-diplôme franco-allemand (parcours D) :

Yves SINTOMER et Kolja LINDNER

Responsables des stages :

Pierre ALAYRAC et Julie BLANCK

Président du jury de Master :

Yves SINTOMER

Commission de médiation étudiant·e·s/enseignant·e·s :

Anne MARIJNEN, SYLVIE TISSOT et Michel VAKALOULIS

Responsable des échanges internationaux :

Michel VAKALOULIS

Référente handicap :

Vanessa CODACCIONI

Responsable des équivalences, de la VAE et de la VAP

Christine CADOT et Yves SINTOMER

Secrétariat du master :

Julien DESNOYERS

Salle B 333, bâtiment B2, 3^e étage.

Tel. 01 49 40 70 75

Email : master-scpo@univ-paris8.fr

Horaires d'accueil du public :

Lundi, mardi et jeudi 10h-12h / 14h-16h30

Adresse du site Internet du département : www.science-politique.univ-paris8.fr/

Blog du secrétariat : <http://sciencepoparis8.hautetfort.com/>

Equipe enseignante (titulaires)

Chaque enseignant·e assure une permanence au département.

Consultez l'affichage et le blog du secrétariat.

PROFESSEUR·E·S :

- Thomas BRISSON
- Christine CADOT
- Vanessa CODACCIONI (en délégation CNRS en 2024-2025)
- Éric FASSIN
- Bertrand GUILLARME
- Odile HENRY (en détachement MAE en 2024-2025)
- Florence HULAK
- Violaine ROUSSEL (en délégation CNRS en 2024-2025)
- Yves SINTOMER
- Sylvie TISSOT

MAÎTRE·SSE·S DE CONFÉRENCES :

- Pierre ALAYRAC
- Camille AL DABAGHY
- Julie BLANCK
- Damien DE BLIC
- Nora EL QADIM
- Pierre GILBERT
- Mathieu HAUCHECORNE
- Elen LE CHENE
- Kolja LINDNER (en délégation MAE en 2024-2025)
- Audrey MARIETTE
- Anne MARIJNEN
- Médéric MARTIN-MAZÉ
- Alice ROMERIO
- Michel VAKALOULIS
- Clemens ZOBEL

Domaines de spécialités des enseignant·e·s-chercheurs·euses

Pierre ALAYRAC

- Pouvoirs publics et marchés
- Sociologie de l'action publique
- Inégalités sociales & rapports de domination
- Socio-histoire des organisations politiques nationales et internationales
- Sociologie de l'environnement

Camille AL DABAGHY

- État, administration et action publique en Afrique, circulation Nord-Sud des modèles de réforme de l'État et des politiques publiques
- Processus de décentralisation et politiques publiques locales au Sud
- Coopération internationale, aide au développement, organisations internationales, internationalisation des villes et coopération décentralisée
- Sujets sur Madagascar

Julie BLANCK

- Sociologie de l'action publique, relations acteurs publics / privés.
- Environnement
- Risques sanitaires et environnementaux
- Sociologie des organisations.
- Sociologie des sciences et des techniques.

Thomas BRISSON

- Sociologie des intellectuels et des champs du pouvoir ; relations savoir-pouvoir
- Monde arabe et musulman contemporains
- Migrations et circulations
- Acteurs et formes de contestation de la centralité occidentale
- Asie du Sud Est, Singapour, Hong Kong, construction de la puissance asiatique

Christine CADOT

- Représentations symboliques et visuelles du politique
- Mémoires collectives et intégration européenne
- Politiques commémoratives
- Méthodes visuelles en sciences sociales
- Transferts culturels Europe-USA
- Usages politiques de l'art

Vanessa CODACCIONI

- État législations et justice d'exception
- Sociologie de la répression et de l'antiterrorisme
- Sociologie des procès politiques
- Sociologie du crime et de la criminalité politique

Damien de BLIC

- Sociologie des affaires, des scandales et des polémiques publiques
- Sociologie de l'argent et de la finance
- Immigration et politiques migratoires : aspects économiques

- Inconscient, imaginaire et politique
- Sociologie pragmatique des faits religieux

Nora EL QADIM

- Migrations et politiques migratoires
- Politiques des archives (processus de classification/déclassification, archives déplacées ou contestées, archives militantes etc)
- Sociologie politique de l'international
- Approches postcoloniales de l'international
- Sociologie de l'action publique
- Sociologie du droit

Éric FASSIN

- Genre et sexualité, politisation des questions sexuelles et raciales, comparatisme France – États-Unis
- Politiques d'immigration et d'identité nationale
- Anti-intellectualisme, néofascisme, libertés académiques

Pierre GILBERT

- Sociologie urbaine (ségrégation et inégalités urbaines, logement, quartiers populaires)
- Sociologie de l'action publique (politiques urbaines, du logement, politiques sociales)
- Inégalités et des discriminations

Bertrand GUILLARME

- Philosophie politique et sociale, notamment contemporaine : théories de la justice distributive, du châtement pénal, de la démocratie, de la nation, du droit des Gens.
- Éthique et philosophie politique appliquées, notamment à tout ce qui concerne les questions de sexualité, de reproduction, de santé humaine, d'environnement.
- Théories du genre

Mathieu HAUCHECORNE

- Sociologie des élites intellectuelles et administratives
- Sociologie historique des idées politiques et des savoirs
- Circulation internationale des idées ; transferts de normes ; analyse comparée (France ; États-Unis ; Royaume-Uni)
- Sociologie de l'action publique (politiques sociales ; politiques scientifiques ; logement)
- Réception, espace public, controverses et médias

Odile HENRY

- Sociologie de l'expertise
- Syndicalisme et répertoires de l'action syndicale
- Sociologie économique : État, professions, marchés
- Transformations du capitalisme et histoire du management

Florence HULAK

- Épistémologie et histoire des sciences sociales
- Théories de l'histoire et du changement historique
- Théories des représentations collectives (imaginaires, mentalités, idéologies).
- Philosophie et théorie politique contemporaine (notamment : marxismes, études

foucaaldiennes, études wébériennes)

- Théories contemporaines de la démocratie (notamment : Castoriadis, Lefort, Rancière, Taylor)
- Histoire de la pensée politique (notamment : spinozismes, marxismes)

Elen LE CHENE

- Sociologie de l'action publique et de l'expertise (politiques migratoires et de gestion des frontières, gestion différentielle des exilé.es, dispositifs de contrôle et d'identification, politiques de sécurité et intelligence artificielle)
- Sociologie de l'État (élites administratives, rapports au politique des fonctionnaires)
- Sociologie de l'Union européenne et de l'international (marché international de l'expertise européenne, circulations transnationales de savoirs de réformes, professionnels de l'Europe – Commission européenne, Frontex, expert.es)
- Sociologie de la police et des professionnels de la sécurité
- Sociologie politique de la Turquie contemporaine

Kolja LINDNER

- Théorie politique (Théorie Critique, études postcoloniales, théories féministes, philosophie politique et sociale contemporaine, *Cultural Studies*, théories de l'État)
- Inégalités sociales (race, classe, genre)
- Sécularisme et laïcité
- Marx et marxisme
- Histoire coloniale et globale
- Sujets sur l'Allemagne et le Rwanda

Audrey MARIETTE

- Sociologie de l'action publique (santé, culture, éducation)
- Processus de catégorisation et de politisation/dépolitisation
- Inégalités sociales & rapports de domination
- Politiques locales de santé, « démocratie sanitaire/participation », « santé publique/santé communautaire », « santé des femmes/santé sexuelle »
- Politiques culturelles, art & politique (« cinéma social », représentations des classes populaires ; artistes/intellectuel.les, engagement, mobilisations collectives ; publics militants)
- Politiques éducatives, formation professionnelle, « décrochage scolaire »

Anne MARIJNEN

- Partis politiques
- Mouvements sociaux et mobilisations politiques
- Socio-histoire du politique
- Sujets sur l'Italie

Médéric MARTIN-MAZÉ

- Espaces post-soviétiques
- Questions de sécurité
- La gauche et l'international
- Sociologie politique de l'international

Violaine ROUSSEL

- Sociologie de la production de la « culture populaire » (logiques professionnelles des industries culturelles, socio-économie de la culture et ses dimensions politiques, etc.)
- Arts et politique (Engagement d'artistes. Usages politique des œuvres. Mobilisations de professionnels des mondes de l'art. Liens entre enjeux esthétiques, commerciaux et militants)
- Sociologie du droit et des professions judiciaires : mobilisations de juristes et de professionnels du procès, usages du droit en politique. Scandales politiques
- Nouvelles technologies et politique ; sociologie politique des objets techniques
- Sociologie du journalisme, « espace public », médias et mobilisations politiques
- La violence dans les sociétés démocratiques contemporaines (sport, harcèlement moral, etc.)

Alice ROMERIO

- Genre et politique (mobilisations féministes et LGBTQIA+, institutionnalisation de la cause des femmes, politiques publiques, participation politique)
- Sociologie des inégalités et des discriminations
- Sociologie de l'action publique (genre, santé, travail)
- Sociologie du monde associatif

Yves SINTOMER

- Théories de la démocratie, représentation politique
- Enquêtes de sociologie politique sur la démocratie (innovations démocratiques, crise de la démocratie, tirage au sort)
- Sujets sur l'Italie, l'Amérique latine, l'Espagne, l'Allemagne, la Chine, l'Inde, les USA
- Histoire globale et transnationale

Sylvie TISSOT

- Sociologie urbaine : ségrégation socio-spatiale et discriminations ; requalification des quartiers centraux anciens
- Politiques urbaines en France et Aux Etats-Unis : dispositifs de réhabilitation et de promotion de la mixité sociale
- Sociologie de la stratification sociale et des classes supérieures : mobilisation des classes supérieures dans les espaces résidentiels, logiques de distinction sociale
- Sociologie des savoirs et de l'expertise sur la ville

Michel VAKALOULIS

- Théories du capitalisme avancé, mondialisation
- Classes sociales, sociologie du salariat
- Sociologie comparative de l'action collective
- Problèmes contemporains du syndicalisme en Europe
- Services publics et citoyenneté
- Politiques énergétiques en France et en Europe
- Sociologie du militantisme
- Pouvoir d'État et démocratie participative
- Sociologie des partis politiques
- Jeunes et politique
- Nouvelles figures de politisation

Clemens ZOBEL

- Politique et société en Afrique (également des sujets sur l'Amérique Latine et en particulier le Brésil)

- Politiques et idéologies de développement
- Critique post- et décoloniale – épistémologies des Suds
- Engagement associatif
- Pratiques du commun

Votre mémoire peut également être encadré par un·e chercheur·euse CNRS membre du CRESPPA (voir le site <http://www.cresppa.cnrs.fr/>), en particulier :

Lorenzo BARRAULT

Politiques éducatives, ségrégation, classes sociales, encadrement des classes populaires, politisation, vote, action collective.

Contact : lorenzo.barrault-stella@cnrs.fr

Pauline DELAGE

Analyse des rapports sociaux, violences de genre, sociologie de l'action publique, des mouvements sociaux, comparaison.

Contact : pauline.delage@cnrs.fr

Sibylle GOLLAC

Famille et genre, sociologie et ethnographie économique, sociologie du droit, analyse statistique des mobilités statutaires.

Contact : sibylle.gollac@cnrs.fr

Karim HAMMOU

Rapports de pouvoir (sexe, classe, race) et sociologie de la culture.

Contact : karim.hammou@gmail.com

Cédric LOMBA

Travail et luttes au travail, économie, mondes ouvriers.

Contact : cedric.lomba@cnrs.fr

Cornelia MÖSER

Études de genre ; études queer ; sexualité(s) ; production, circulation et critique des savoirs ; traductions ; théorie critique

Contact : cornelia.moser@cnrs.fr

Olivier ROUEFF

Sociologie de l'art et de la culture, catégorisations raciales et sexuelles des formes culturelles, mobilisations politiques, rapports ordinaires à la politique, intermédiaires politiques.

Contact : o.roueff@free.fr

II. ORGANISATION DE LA SCOLARITE

Le Master se déroule sur 4 semestres (M1 : semestres 1 et 2 ; M2 : semestres 3 et 4). Après un semestre de tronc commun, il se subdivise en trois parcours à partir du S2 :

- le parcours A « Diversités & discriminations »,
- le parcours B « Politique transnationale & mondialisations »,
- le parcours C « Culture et politique : mots, images, théories ».

La deuxième année du Master, se rajoute le parcours D « Sciences sociales et culturelles / *Soziokulturelle Studien* » dont les étudiant·e·s ont passé la première année de leur formation à l'université européenne Viadrina à Francfort (Oder) en Allemagne. En M2, ils et elles suivent des cours proposés dans les trois autres parcours.

EC supplémentaire : la validation d'un enseignement extérieur et supplémentaire au cursus peut être prise en compte par les jurys de diplôme pour la délivrance des mentions, sur demande étudiante, en M1 uniquement. Les EC extérieurs au cursus ne peuvent toutefois en aucun cas remplacer la validation d'un élément composant le cursus, y compris dans les cas où les étudiant·e·s suivent d'autres formations en parallèle.

Durée des études : le Master s'obtient normalement en 2 ans, il ne peut en aucun cas excéder 6 années. Une dérogation exceptionnelle pour une 3^e année de M1 ou de M2 peut être accordée par les responsables de formation sur demande étudiante motivée.

Nota bene : L'inscription éventuelle au Moodle du cours ne remplace pas l'inscription pédagogique, qui doit respecter les procédures ci-dessous.

Les cours

Ils sont validés par des travaux écrits et/ou oraux. Ils donnent lieu à une notation, de 0 à 20. Les cours semestriels sont en général validés à l'aide de deux notes.

Inscriptions aux cours (inscriptions pédagogiques) : les inscriptions pédagogiques se font par internet. Les étudiant·e·s sont invités à suivre les instructions qui leur sont données sur le blog du secrétariat du département (<http://sciencepoparis8.hautetfort.com/>). Pour pouvoir vous inscrire en ligne dans les cours, **vous devrez impérativement avoir activé au préalable votre adresse email @etud.univ-paris8.fr** grâce aux codes fournis lors de votre inscription administrative, et avoir configuré votre accès à l'interface E-P8 (voir notice explicative « Activation compte numérique E-P8 » sur le blog du secrétariat, rubrique « Documents »).

Dispense de contrôle continu : voir l'encadré concernant les étudiant·e·s salarié·e·s à la fin de cette section.

Assiduité aux cours : pour tou·te·s les étudiant·e·s, y compris salarié·e·s, en M1 et en M2, **l'assiduité est obligatoire aux cours de « Méthodes de la recherche » (M1), de « Tutorat I » (M1) et de « Tutorat II » (M2)**. 3 absences seulement sont autorisées, au-delà de quoi l'étudiant·e ne pourra valider le cours.

L'assistance aux autres enseignements est fortement encouragée, aucun manuel ne correspondant pleinement au programme de ces enseignements. Il appartient toujours aux étudiant·e·s de se tenir informé·e·s des exigences du contrôle continu (devoirs de mi-semestre et travaux divers) et des dates de rendu de ces travaux, y compris pour les cours auxquels les enseignant·e·s ne contrôlent pas l'assiduité des étudiant·e·s.

EC libre (M2) : il doit obligatoirement être choisi parmi les **cours de Master** (et non de Licence), de préférence aux départements de sociologie, d'histoire, de genre, de langues et Mondes méditerranéens en mouvement – ou dans l'autre parcours du master de science politique.

Attention : les cours de langue ne peuvent pas être pris en EC libre.

Rattrapages : pour tous les cours (sauf les cours de « Introduction aux méthodes de recherche » (M1), « Tutorat I » (M1), « Méthodes de la recherche approfondie » (M2), « Séminaire de professionnalisation » (M1 ou M2), « Tutorat II » (M2) et « Séminaire de Recherche » (M2)), deux sessions d'examen sont proposées (janvier et mai pour la session 1, juin pour la session 2).

Validation : si un·e étudiant·e obtient à la première session une note supérieure ou égale à 10, cette note est définitive et ne peut être modifiée à la session suivante. En cas de note inférieure à 10 ou s'il n'a pas passé l'examen à la première session, l'étudiant·e a le droit de se présenter à la seconde session. Il obtient une note qui annule et remplace la précédente (sauf règles de compensation contraire, voir le paragraphe ci-dessous).

Les règles de compensation : un semestre est composé de plusieurs UE (Unités d'enseignements), chaque UE se décomposant elle-même en plusieurs EC (cours). La compensation se fait donc entre toutes les notes d'une même UE, puis entre les UE d'un même semestre, et enfin entre les deux semestres du cursus, sans note éliminatoire. Il est tenu compte des coefficients correspondant au nombre de crédits ECTS affecté à chaque EC. Pour bénéficier

de la règle de la compensation, c'est-à-dire pour qu'une note inférieure à 10/20 soit compensée par les autres notes obtenues, il est absolument nécessaire d'avoir validé l'ensemble des EC d'une UE (et l'ensemble des UE d'un semestre). **Attention** : **une note compensée dès la session 1 est acquise définitivement**. Dans ce cas précis, l'étudiant·e n'est pas autorisé à se présenter en session 2 (rattrapages).

Evaluation des enseignements : chaque enseignement est évalué anonymement par les étudiant·e·s en fin de semestre. Cette procédure permet d'apporter des améliorations à chaque enseignement et de mieux coordonner les éléments du cursus pour l'avenir. Il peut être de plus, judicieux pour chaque enseignant·e de procéder à une évaluation plus informelle auprès de ses étudiant·e·s en milieu de semestre de façon à mieux ajuster son programme d'enseignement.

Langues : les inscriptions aux départements de langue répondent à des règles spécifiques. Les étudiant·e·s doivent se renseigner auprès des départements correspondants (voir liens sur le blog du secrétariat). **Attention** : les **dates limite** d'inscription peuvent venir plus **rapidement** que celles qui ont cours au département de science politique. Dans certains cas, les étudiant·e·s doivent passer un test de niveau (groupes de niveau) **au mois de septembre**. La liste des langues pour lesquelles les étudiant·e·s peuvent opter est la suivante : allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, langues slaves, portugais. D'autres langues peuvent être ajoutées sur demande motivée auprès de la direction du Master. Le *Français langue étrangère* (FLE) n'est pas autorisé.

→ Les cours suivants – dispensés en langue française au sein du Master Aires culturelles Allemagne, Italie, Espagne, Portugal, Amérique latine – peuvent être suivis par les étudiant·e·s pour valider leur **EC de langue vivante** (cf. descriptifs des enseignements pour plus d'informations) :

Stefanie BUCHENAU, Enrique Fernandez DOMINGO, Tim Mc INERNEY, Xavier TABET :
« **Racisme et pensée raciale (Allemagne, Etats-Unis, Italie Amérique Latine)** »

Xavier TABET : « **Droit à la vie, sécurité et criminalité : de Cesare Beccaria (*Des délits et des peines*, 1764) à Primo Levi (*Si c'est un homme*, 1947) »**

Les mémoires

M1. Les étudiants préparent un projet de mémoire

Préparé dans le cadre du tutorat et en lien avec un·e enseignant·e référent·e, le projet présente le **sujet, le problème de recherche et l'état de l'art**. Il identifie également un **protocole de recherche** et/ou le cas échéant des **pistes concrètes pour la recherche de stage** en M2. À titre indicatif, le projet comporte **25 000 signes espaces compris, soit une dizaine de pages**.

M2. Les étudiant·e·s peuvent rédiger l'un des trois types de mémoire suivant.

Le mémoire de recherche

En prenant appui sur le projet rendu en M1, le mémoire de recherche en M2 met en œuvre une **enquête (conceptuelle ou de terrain)** et en discute les **résultats** de manière réflexive en les situant dans la littérature scientifique disponible. À titre indicatif, le mémoire de recherche comprend entre 180 000 et 220 000 signes espaces compris, soit 80 pages environ – hors annexes éventuelles et hors liste des sources et bibliographie.

Après habilitation par l'enseignant·e responsable du tutorat sur avis du directeur·trice du mémoire, le mémoire est soutenu devant au moins deux enseignant·e·s du département.

Le mémoire de stage

Les étudiant·e·s peuvent réaliser un stage au second semestre sur une thématique en lien avec les spécialisations de la formation. À partir de ce stage, ils·elles peuvent rédiger **un mémoire de stage** qui s'inscrit autant que possible dans la continuité du projet rendu en M1. Appuyé sur une **problématique de sciences sociales**, le mémoire de stage propose une **analyse réflexive des missions réalisées**. Il diffère donc profondément d'un simple **rapport de stage**. À titre indicatif, le mémoire de stage comprend entre 144 000 et 176 000 signes espaces compris, soit 65 pages environ – hors annexes éventuelles et hors liste des sources et bibliographie.

Après habilitation par l'enseignant·e responsable du tutorat sur avis du directeur·trice, le mémoire est soutenu devant un·e enseignant·e-chercheur·e au moins et le responsable de stage au sein de l'organisme d'accueil.

Le mémoire de recherche fondé sur un stage comme terrain d'enquête

Les étudiant·es qui réalisent un stage ont également la possibilité d'écrire un mémoire de recherche où le stage est traité comme un terrain d'enquête. Dans ce cas, les activités menées dans le cadre du stage ne sont pas prises en compte dans l'évaluation. Les attentes scientifiques sont les mêmes que pour le mémoire de recherche. À titre indicatif, ce mémoire de recherche

fondé sur un stage comprend entre 160 000 et 180 000 signes espaces comprises, soit environ 68 pages – hors annexes éventuelles et hors liste des sources et bibliographie.

Après habilitation par l'enseignant·e responsable du tutorat sur avis du directeur·trice, le mémoire est soutenu devant un enseignant-chercheur au moins. La présence du/de la tuteur/tutrice est possible mais n'est pas indispensable à la soutenance.

Informations générales sur les mémoires

Pour les stages, les étudiant·e·s doivent prendre contact avec les responsables de formation et le responsable des stages pour établir la convention de stage. Un accompagnement à la recherche de stages est offert sous la forme de réunions d'information et d'un Moodle dédié.

Le sujet et le choix du/de la directeur·trice de recherche doivent être enregistrés administrativement au secrétariat le lundi 2 décembre 2024.

Pour que la soutenance ait lieu il faut :

- que l'étudiant·e ait rencontré au moins trois fois son·sa directeur·trice de mémoire.
- qu'il ou elle ait validé le cours de « Tutorat II » (M2).

La première session a lieu en juin, la seconde session en septembre.

III. PROCEDURE DE VALIDATION DU DIPLOME

L'inscription dans un parcours se fait au moment de l'inscription en M1. Il est possible, sur demande motivée et avec l'autorisation expresse de la direction du Master, de changer de parcours à la fin du S1. Les étudiant·e·s sont alors invités à remettre (**avant le lundi 2 décembre 2024**) au secrétariat du master une fiche « Parcours » qu'ils pourront télécharger en ligne sur le blog du secrétariat. Une fois le choix du parcours opéré, il est définitif : il est impossible de « panacher » les cours empruntés à différents parcours.

Conditions de passage de M1 en M2, communes aux quatre parcours :

Le passage du M1 au M2 est **automatique** ; pour passer en M2, les étudiant·e·s doivent **avoir validé leur projet de mémoire** (et donc le cours de tutorat) et **avoir obtenu au moins 45 ECTS** sur les 60 que comprend le M1 (autrement dit, les étudiant·e·s peuvent passer en M2 s'il leur manque au plus 3 cours à 5 ECTS ; ils et elles devront valider ces cours l'année de leur M2).

Conditions de délivrance du master : lorsqu'un·e étudiant·e estime être en mesure de valider l'intégralité de son cursus (100 % des enseignements de M1 et/ou de M2, soutenance du mémoire comprise), **il·elle doit absolument remplir une demande de passage au jury** (formulaire à télécharger sur le blog du secrétariat) faute de quoi son semestre ou son année ne pourra être validée.

Le jury est souverain dans l'appréciation des demandes qui lui sont soumises, en particulier pour la délivrance de la mention. Le jury se réunit à deux reprises, après la clôture de chaque session d'examen (session 1 et session 2).

Pour indication, mentions habituellement accordées :

Passable = 10/20 ; Assez Bien = 12/20 ; Bien = 14/20 ; Très Bien = 16/20.

Modalités de contrôle des connaissances :

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation notée de 0 à 20.

Le mémoire fait également l'objet d'une évaluation notée sur 20, après soutenance devant un jury composé de deux enseignant·e·s. À l'issue de la soutenance, un procès-verbal (PV) de soutenance sera remis à l'étudiant·e, document pédagogique qu'il devra transmettre dans les plus brefs délais au secrétariat du master.

Attention :

La délivrance du diplôme n'est pas automatique. Il faut faire une demande de diplôme auprès du secrétariat pour que le dossier passe devant le jury du diplôme. Consulter le blog et l'affichage afin de connaître la liste des pièces à fournir ainsi que la date limite de dépôt au mois de juin. Aucun jury ne se réunit en février, aucun diplôme ne peut être délivré à cette date. Il n'y a plus de session d'examen au mois de septembre.

Adresse email étudiante : une adresse électronique « @univ-paris8.fr » est créée pour tout·e étudiant·e administrativement inscrit. Elle sera nécessaire pour l'inscription pédagogique et susceptible d'être utilisée pour l'envoi d'informations importantes par le secrétariat et les enseignant·e·s. Il est donc demandé à tous les étudiant·e·s de consulter régulièrement ce compte de messagerie électronique.

Pour toutes les informations relatives à la scolarité, merci de consulter quotidiennement le blog du secrétariat

<http://sciencepoparis8.hautetfort.com/>

Décomposition des diplômes

Le master se décompose en 4 semestres (S1 et S2 en M1 et S3 et S4 en M2). Chaque semestre compte 3 UE (« unités d'enseignement ») qui comptent chacune plusieurs EC (« éléments constitutifs », les cours).

Pour chaque année, il y a deux sessions :

- La « session 1 » : qui comprend le contrôle continu au cours des semestres et les examens finaux à la fin des semestres.
- La « session 2 », dite de « rattrapage » : une fois que la session 1 de toute l'année (premier et deuxième semestres) est finie, une fois que toutes les notes de session 1 ont été enregistrées, vous avez la possibilité de repasser des examens dits de « rattrapage » (à l'exception de certains cours validés uniquement en contrôle continu, indiqués dans la brochure, et pour lesquels aucun rattrapage n'est possible)
 - pour les cours (EC) où vous avez été défaillant.e (pas de note) ;
 - pour les cours (EC) où vous avez eu moins de la moyenne ;
 - pour les cours (EC) où vous avez eu une note que vous souhaitez améliorer donc à laquelle vous faites le choix de renoncer (cf. ci-après).

Logiciels et interfaces

- Le logiciel de traitement des notes s'appelle Apogée.
- Vous voyez vos notes sur l'interface étudiant de l'ENT : ce que vous voyez est indicatif, n'a pas de valeur légale.
- Les secrétariats licence et master voient toutes vos notes sur une autre interface d'Apogée.
- Les enseignant.es n'ont pas accès à vos résultats, iels n'ont accès qu'à des feuilles de saisie pour leurs cours.

Saisie des notes et calcul des moyennes

En fin de semestre,

- les enseignants du département, pour chacun de leurs cours, saisissent les moyennes des étudiant.es sur leur interface de l'ENT.
- avant une date limite pour la saisie des moyennes des cours (par ex. le 4 janvier pour le premier semestre et le 17 juin pour le deuxième semestre, ces dates changent chaque année).

Idem pour le rattrapage.

Règle de calcul de la moyenne

Les moyennes sont d'abord calculées au niveau des UE, puis au niveau des semestres, puis sur l'année pour la session 1 et pour chacun des niveaux (L1, L2, L3, M1 et M2), puis pour la session 2.

Exemple : au S1 de la L1

UE	EC	Moyennes EC	Moyennes UE	Moyenne semestre
UE Grands domaines de la science politique	Histoire politique et sociale de la France	13	MOYENNE UE = $(13+15+14)/3 = 14$	MOYENNE SEMESTRE = $(14+10+11)/3=11,67$
	Droit constitutionnel et institutions comparées	15		
	Introduction à la sociologie politique	14		
UE approfondissement	Économie politique	9	MOYENNE UE = $(9+11)/2 = 10$	
	EC libre	11		
UE transversale	Méthodologie du travail universitaire (M2E)	12	MOYENNE UE = $(12+10)/2 = 11$	
	Langue vivante 1	10		

Parfois vous croyez que le calcul se fait comme dans le tableau suivant. C'est FAUX.

~~UE EC Moyennes EC Moyenne semestre UE Grands domaines de la science politique Histoire politique et sociale de la France 13 MOYENNE SEMESTRE = $(13+15+14+9+11+12+10)/7=12$ Droit constitutionnel et institutions comparées 15 Introduction à la sociologie politique 14 UE approfondissement Économie politique 9 EC libre 11 UE transversale Méthodologie du travail universitaire (M2E) 12 Langue vivante 1 10~~

FAUX

Code des résultats

- Admis : vous avez validé votre EC, UE ou semestre, vous avez acquis les crédits ECTS correspondants.
- Ajourné : vous n'avez pas validé votre EC, UE ou semestre, vous n'avez pas acquis les crédits correspondants.
- Défaillant : vous n'avez pas de note pour cet EC, cette UE ou ce semestre.
- AJAC : ajourné.e mais autorisé.e à continuer.

Délai de calcul et recalcul des moyennes UE/semestre/année

Quand une moyenne pour un cours est saisie, les moyennes de l'UE correspondante, du semestre ou de l'année ne sont pas calculées ou recalculées spontanément. On dit que les notes « ne remontent pas », elles sont saisies mais ne sont pas prises en compte dans les moyennes calculées pour les UE, les semestres, les années.

Ce sont les secrétariats qui doivent manuellement lancer les calculs des moyennes (donc « faire remonter les notes ») UE par UE, semestre par semestre, niveau par niveau (L1, L2, L3, M1, M2). Ça ne commence en moyenne que 3 semaines après le dernier examen de chaque trimestre et session (session 1 et session 2). Et ça prend plusieurs jours.

Exemple : Vous êtes en L3 avec un statut AJAC et validez un cours de L2, la moyenne de ce cours est saisie mais le délai pour que soient recalculées toutes vos moyennes et que vous soyez considérée.e comme ayant validé votre L2 avec la bonne moyenne, c'est plusieurs jours.

Que faire en cas de problème ?

Problème 1 : absence de note pour un cours

- ⇒ Vous devez contacter l'enseignant.e en mettant le secrétariat (L ou M) en copie de votre mail. Si le problème persiste, contactez les responsables du diplôme.

Problème 2 : incohérence entre une note et le statut

Situation 1 : pour un cours (EC) vous êtes « ajourné.e » alors que vous avez une note au-dessus de la moyenne (c'est incohérent),

- ⇒ vous devez contacter le secrétariat.

Situation 2 : pour une UE, un semestre ou une année, vous êtes ajourné.e alors que vous pensez avoir validé :

- ⇒ il faut attendre que le calcul des moyennes soit lancé (en moyenne 3 semaines après le dernier examen d'un trimestre ou d'une session).
- ⇒ après ce délai, ou en cas de RÉELLE URGENCE, contactez le secrétariat.

Téléchargement des relevés de notes

Chaque année universitaire, il y a deux sessions (cf. ci-dessus). Quand on ouvre la session 2 dans le logiciel Apogée pour entrer les résultats du « rattrapage », on doit fermer la session 1 (elle est clôturée, on ne peut plus modifier les résultats). Cela « écrase la session 1 ». Vous, de votre côté de l'ENT, vous ne pourrez plus télécharger vos relevés de notes.

- ⇒ Si vous voulez télécharger vos relevés de notes de la session 1, vous devez le faire avant sa fermeture (donc avant que ne commencent les rattrapages, la date des rattrapages est annoncée tôt dans l'année).
- ⇒ Si vous souhaitez avoir vos relevés de notes officiels après la fermeture de la session 1, vous devez les demander aux secrétariats.

Compensation

Compensation entre différents cours (EC) d'une même UE

Si pour un cours (EC) vous obtenez une note <10, le cours n'est pas validé (vous avez le statut « ajourné.e »). MAIS ce résultat peut être compensé : si dans l'UE correspondante, vos résultats pour les autres cours vous permettent d'avoir une moyenne pour l'UE ≥ 10, alors vous validerez tous les cours (tous les EC) de l'UE. Donc vous validez l'UE dans son ensemble (vous avez acquis tous les crédits ECTS de cette UE, définitivement).

Exemple : au S1 de la L1

UE	EC	Moyennes EC	Résultats AVANT compensation	Moyenne UE	Résultats APRÈS compensation
UE approfondissement	Économie politique	9	ajourné	MOYENNE UE = $(9+11)/2$ = 10	admis par compensation
	EC libre	11	admis		admis

Compensation entre UE d'un même semestre

Si vous n'avez pas la moyenne pour une UE au cours d'un semestre, vous pouvez la valider par compensation si votre moyenne entre les UE d'un même semestre est ≥ 10.

Exemple au S1 de L1 :

UE	EC	Moyennes EC	Moyennes UE	Résultats AVANT compensation ENTRE UE	Moyenne semestre	Résultats APRÈS compensation ENTRE UE
UE Grands domaines de la science politique	Histoire politique et sociale de la France	13	14	UE validée (crédits ECTS acquis)	MOYENNE SEMESTRE = $(14+8,5+11)/3$ = 11,17	UE validée (crédits ECTS acquis)
	Droit constitutionnel et institutions comparées	15				
	Introduction à la sociologie politique	14				
UE approfondissement	Économie politique	6	8,5	UE non validée (ECTS non acquis)		UE validée par comp. (crédits ECTS acquis)
	EC libre	11				
UE transversale	Méthodologie du travail universitaire	12	11	UE validée (crédits ECTS acquis)		UE validée (crédits ECTS acquis)
	Langue vivante 1	10				

Compensation entre semestres

Vous pouvez aussi obtenir la validation de vos UE par une compensation entre les deux semestres d'une année.

UE	Résultats semestre 1	Moyenne semestre 1	Résultats AVANT comp. entre semestres	Résultats semestre 2	Moyenne semestre 2	Résultats AVANT comp. entre semestres	Moyenne générale L1	Résultats APRÈS comp. entre semestres
UE Grands domaines de la science politique	12	9,67	UE validée	13	10,33	UE validée	10,00	Toutes les UE sont validées
UE approfondissement	8		UE non validée	10		UE validée		
UE transversale	9		UE non validée	8		UE non validée		

Attention : être défaillant et avoir zéro, ce n'est pas pareil !

Si vous n'avez rendu aucun devoir dans le cadre d'un cours (EC) : vous serez considéré comme « défaillant.e » :

- ⇒ ce résultat ne peut pas être pris en compte dans le calcul des moyennes (ce n'est pas une note), c'est-à-dire que vous ne pourrez pas compenser ce résultat par vos autres notes au sein de l'UE, ni dans d'autres UE du semestre.
- ⇒ vous serez obligé.e de passer les examens de rattrapage pour ce cours (EC)

Si vous avez rendu un unique et très très mauvais devoir (voire une copie blanche), un enseignant.e peut décider de vous mettre zéro comme résultat :

- ⇒ ce résultat est pris en compte dans le calcul des moyennes (c'est une note), il peut être compensé par de bonnes notes au sein d'une UE, d'un semestre ou d'une année.

Une note <10 non compensée sur une année est perdue pour les années suivantes

Si pour un cours (EC) votre note est < 10 et qu'elle n'est pas compensée : vous ne pouvez pas la garder l'année suivante. Vous serez obligé.es de suivre à nouveau ce cours (EC) l'année suivante.

Dans le cas suivant, l'étudiant.e totalise plus de la moitié des crédits ECTS de l'année (plus de 30 sur 60) : iel est donc autorisé.e à s'inscrire en L2 sans avoir pourtant validé le cours d'économie politique du S1, sa note inférieure à 10 à ce cours n'ayant été compensée ni au sein de l'UE (UE approfondissement du S1), ni au cours du semestre 1 (par une compensation entre UE).

⇒

Renonciation

Vous êtes dans la situation suivante :

- En session 1, vous avez une moyenne < 10 à un cours (EC). Mais dans la même UE, vous avez d'autres moyennes suffisamment élevées pour avoir une moyenne générale de l'UE ≥ 10 , autrement dit vous pourriez « compenser » votre note < 10 et valider le cours (EC) et toute l'UE correspondante.
- **OR** vous ne voulez pas que cette note < 10 fasse baisser votre moyenne d'UE, donc vous voulez repasser cet EC au rattrapage pour obtenir une meilleure note.
 - ⇒ Et bien vous pouvez « renoncer » à votre note < 10 obtenue en session 1, pour tenter d'en obtenir une meilleure au rattrapage.

Cependant : il faut obligatoirement le dire au secrétariat :

- En remplissant le formulaire de renonciation à la compensation
 - Exactement entre le moment où les résultats de la session 1 sont calculés et officiels et le moment où la session 2 (le rattrapage) commence : la date du rattrapage est connue dès le début de l'année.
- Si cette formalité n'est pas remplie, la compensation s'opère automatiquement (votre note < 10 est incluse dans la moyenne de l'UE), nous ne pouvons techniquement rien n'y faire. Si vous allez quand même passer l'examen de rattrapage, ce rattrapage est nul et non avenu, il ne comptera pas.

IV. STATUT D'ÉTUDIANT·E SALARIÉ·E :

L'université offre aux étudiant·e·s occupant un emploi d'au moins 15 heures hebdomadaires, sous certaines conditions, la possibilité de bénéficier d'une dispense d'assiduité aux cours et d'aménagements pour le contrôle des connaissances.

Statut : Le statut d'étudiant·e salarié·e est accordé aux étudiant·e·s inscrit·e·s en science politique et qui en font la demande **au début de chaque semestre**. Une **date-limite** sera fixée par le secrétariat et les responsables de formation à ce sujet. **Ce statut ne peut pas être accordé rétroactivement en fin de semestre ou d'année**. Pour en bénéficier, il faut justifier d'un emploi d'au moins **15 heures hebdomadaires tout au long d'un semestre** (contrat de travail, fiches de paie).

Cours concernés : Tous les cours de Master sont concernés, à l'exception des cours suivants « Introduction aux méthodes de recherche » (M1), « Tutorat I » (M1) et « Tutorat II » (M2). Pour ces derniers, l'assiduité aux cours est obligatoire. Comme indiqué plus haut, aucun examen de rattrapage n'est possible pour ces trois cours, dont l'évaluation repose uniquement sur le contrôle continu et implique une présence assidue. L'absence de rattrapage concerne aussi trois autres cours de M2 : « Méthodes de la recherche approfondie », « Séminaire de professionnalisation » et « Séminaire de Recherche ».

Il revient à l'étudiant·e de récupérer les cours non suivis et de s'organiser pour pouvoir valider le cours.

Contrôle des connaissances : Le statut d'étudiant·e salarié·e permet d'être dispensé du contrôle continu et de ne valider les cours concernés que par l'examen terminal. **La présence aux examens de fin de semestre (et, le cas échéant, aux examens de rattrapage) reste obligatoire**. Pour les cours et séminaires ne se validant pas par un examen terminal, l'enseignant·e déterminera un mode alternatif de validation (fiche de lecture, dossier, mini-mémoire, etc.). L'étudiant·e peut également demander à passer le contrôle continu. **Le cours sera alors validé dans les conditions habituelles**. Dans tous les cas, l'étudiant·e doit impérativement prendre contact au début du semestre avec l'enseignant·e.

Démarches à suivre : Au début de chaque semestre, il faut faire établir une attestation d'étudiant·e salarié·e auprès du secrétariat du master de science politique en fournissant une copie du justificatif qui mentionne le temps du contrat, la durée hebdomadaire et l'organisation de l'emploi salarié (contrat de travail, fiches de paie etc.).

En début de semestre, il faut entrer en contact avec chacun·e des enseignant·e·s pour se signaler comme étudiant·e salarié·e. **L'attestation doit être établie auprès du secrétariat avant le vendredi 15 novembre 2024.**

V. AVERTISSEMENT CONCERNANT LE PLAGIAT, L'USAGE DE CHATGPT ET LA FRAUDE AUX EXAMENS

Une règle fondamentale du travail universitaire est de **produire soi-même** le travail que l'on fournit et de bien indiquer les sources sur lesquelles on s'est appuyé et, le cas échéant, les appuis dont on a pu bénéficier : cela vaut pour les travaux réalisés dans le cadre des cours (devoirs maison, préparation des exposés etc), pour les mémoires et pour les devoirs sur table.

Cette règle conduit donc à prohiber :

- **la triche pendant l'examen** : tout.e étudiant.e ayant fraudé aura 0 au cours et sera convoqué.e par les responsables de formation. Nous rappelons qu'en application des dispositions légales, la fraude peut entraîner traduction en Conseil de discipline, exclusion de l'Université et l'interdiction de passer tout diplôme en France pour plusieurs années.

- **le plagiat** : qui correspond à l'utilisation de données, textes, extraits de textes, sans références complètes, que ceux-ci proviennent d'ouvrages et d'articles, ou d'une consultation par Internet. La constatation de plagiat entraîne la note de 0 au cours et convocation par les responsables de formation.

- **le fait de rendre un devoir réalisé en tout ou partie par une intelligence artificielle comme ChatGPT, sans références complètes**, entraînera également un zéro au cours et une convocation par les responsables de formation.

Toutes les références trouvées par les étudiant.es doivent donc être mentionnées. Elles ne sauraient, par ailleurs, se substituer aux lectures, prioritaires, données par l'enseignant.e (cf brochure et moodle). L'utilisation systématique de guillemets et la citation complète de la source (sous la forme d'une note de bas de page par exemple), lorsqu'un passage est repris dans les travaux, ne souffrent aucune exception.

Rendre plusieurs fois le même devoir, recopier des passages d'un travail précédemment rendu pour valider un autre cours (auto-plagiat), ou, a fortiori, utiliser le travail d'un.e autre étudiant.e est également assimilé au plagiat et sanctionné.

Qu'est-ce que ChatGPT ? Quels sont les dangers de ChatGPT ?

ChatGPT est un outil d'intelligence artificielle produisant, sur demande, des textes sur des sujets divers. Il s'agit d'un outil puissant et qui sera amené à servir de façon croissante la recherche, mais il présente aussi de forts dangers. Nous mettons fortement en garde les étudiant.es contre ceux-ci : non seulement parce que la qualité produite n'est pas garantie, mais aussi parce que la simple reproduction de textes produits par ChatGPT ne satisfait pas aux exigences universitaires, à savoir l'apprentissage, en lien avec les cours et les enseignant.es, de connaissances et la production, par les étudiant.es, d'une perspective critique et de contenus qui sont ensuite évalués en vue de l'obtention d'un diplôme.

VI. STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

<https://www.univ-paris8.fr/Violences-sexistes-et-sexuelles-discriminations-et-harcelement>

L'université Paris 8 a mis en place un nouveau dispositif pour prendre en charge les victimes de violences sexistes et sexuelles. En partenariat avec l'association Women Safe et la Maison des femmes de Saint Denis, il s'adresse à toute la communauté universitaire, et les entretiens avec les médecins et les juristes sont confidentiels et gratuits.

Contact à Paris 8 :

Fatima ZÉNATI

Chargée de mission égalité femmes-hommes

fatima.zenati@univ-paris8.fr

06 63 85 11 96

Cellule d'écoute : celluledecoute@univ-paris8.fr

Contacts Partenaires :

– Women Safe : accueil@women-safe.org / 01 39 10 85 35

L'Association Women Safe & Children permet à nos étudiants et personnels victimes de harcèlement sexuel ou de toutes autres violences sexistes et sexuelles de bénéficier d'une prise en charge externalisée s'ils.elles le souhaitent. Il est possible de bénéficier de conseils et d'un accompagnement confidentiel et gratuit par des professionnels de spécialités diverses (médecins, infirmiers, psychologues, avocats, juristes, masseur, ostéopathe) avec ou sans lancement de procédures disciplinaires auprès de l'université, en fonction des souhaits exprimés. Accueil à Saint-Germain-en-Laye (20, rue Armagis) ou dans la permanence délocalisée dans le 18ème arrondissement de Paris, au sein de la Villa des Créateurs (9, rue Ganneron).

– Maison des femmes de Saint-Denis : secretariat.mdf@ch-stdenis.fr ou contact@lamaisondesfemmes.fr / 01 42 35 61 28

Accueil à Saint-Denis (1, chemin du Moulin Basset)

Site internet : <https://www.lamaisondesfemmes.fr/>

En cas d'urgence, vous pouvez vous présenter directement à l'accueil.

Renseignements complets :

https://www.univ-paris8.fr/IMG/pdf/que_faire_en_cas_de_vss_discriminations_harcelement.pdf

VII. DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Description du cours
Semestre 1	
<p>Approches critiques du politique (Mathieu HAUCHECORNE)</p>	<p>Cet enseignement propose une introduction générale aux questionnements et objets de la science politique à destination des étudiant-es de master ayant auparavant effectué leur cursus dans une autre discipline. Il met l'accent sur les logiques à travers lesquelles les différents types de rapports sociaux et de domination se réfractent au sein des champs et de l'activité politique, et sur les logiques de politisation et de dépolitisation dont ils sont l'objet. Les premières séances envisageront les différentes formes historiques à travers lesquelles l'exercice du pouvoir politique a pu s'institutionnaliser et analyseront sous cet angle les notions de régime politique, de frontières, d'État-nation et d'impérialisme. Les modes d'expression des intérêts sociaux et des différentes formes de conflictualité seront ensuite étudiés à l'échelle des modalités de participation politique, des dispositifs de délibération, ainsi que de l'action des acteurs associatifs et de la structuration des systèmes partisans. Les dernières séances porteront davantage sur la construction des problèmes publiques, leur prise en charge par l'action publique et les effets de celle-ci sur les rapports sociaux.</p>
<p>Action publique et politiques sociales (Audrey MARIETTE et Michel VAKALOULIS)</p>	<p>Dans le cadre de ce cours de sociologie de l'action publique qui portera sur le cas des politiques sociales, nous reviendrons, d'abord, sur l'histoire de l'État social et sur la construction des frontières du « social » et des « problèmes sociaux », construction qui varie selon les configurations dans le temps et dans l'espace. Nous nous intéressons ensuite aux différents acteurs (publics – des « sommets de l'État » aux agents de guichet – mais aussi privés – associatifs notamment – et bénéficiaires) et aux manières dont ils co-construisent et mettent en œuvre ces politiques sociales. Nous étudierons enfin les effets de cette action publique et des catégories d'action publique en termes d'inégalités sociales et de rapport de domination entre groupes sociaux, en portant attention aux catégories d'action publique (« pauvreté / exclusion / précarité » par exemple). Nous nous interrogeons ici sur les redéfinitions des modes d'intervention étatiques en lien avec la nouvelle gestion publique : assiste-t-on à une privatisation de l'action publique ou un renforcement du contrôle social et politique ? À un désengagement ou un réengagement de l'État néolibéral ? Le cours s'appuiera notamment sur l'étude de textes basés sur des enquêtes empiriques relatifs à différentes politiques sociales sectorielles (santé, logement, emploi, énergie, culture...) ou transversales, en France ou dans d'autres pays, mais aussi dans une perspective comparatiste internationale.</p>
<p>Relations transnationales et mondialisation (Elen LE CHENE et Clemens ZOBEL)</p>	<p>Dans un contexte où les processus de mondialisation font évoluer les multiples façons dont État et société, secteur privé et secteur public, individus et institutions sont reliés entre eux, ce cours ambitionne d'initier les étudiant.e.s à différentes approches des relations transnationales. Faisant l'objet d'une plus forte attention en sciences sociales sous l'effet de leur dénationalisation et du tournant sociologique de la science politique, les approches transnationales présentent l'intérêt de complexifier les dichotomies du sens commun (« national/international », « interétatique/intra-étatique »), de renouveler le</p>

	<p>regard sur les objets classiques des relations internationales (multilatéralisme, négociation, conflictualité) tout en explorant d'autres objets (circulations des idées, transferts de normes, mobilisations transnationales, etc.) et le rôle d'une multiplicité d'acteur.ice.s mis en relation (gouvernant.e.s, diplomates et OIGs mais aussi administrations locales, entreprises, expert.e.s, groupes armés, société de sécurité privées, ONGs, migrant.e.s, etc.). Attachée à l'historicité des pratiques observées, la démarche de ce cours comprend une importante dimension empirique tout en s'attachant à présenter un certain nombre de textes canoniques.</p>
<p>Représentations et figurations du politique / Representation and the figuration of the political (Christine CADOT et Yves SINTOMER)</p>	<p>La thématique de la représentation recouvre des conceptualisations diverses dans le cadre des études politiques, et l'un des aspects du cours sera d'en analyser la polyvocité. Cependant, il aura principalement pour objectif d'évoquer les aspects symboliques de la représentation et d'analyser les dimensions matérielles, spectaculaires, voire esthétiques du politique. Notre attention se portera sur la façon dont le pouvoir se représente lui-même à travers ses figurations matérielles (la statuaire publique, l'architecture, etc.), ses mises en forme symboliques (cérémonies, rites protocolaires, etc.) et ses incarnations dans des personnes ou des groupes. Les thématiques abordées en cours seront attentives aux circulations, réappropriations et contestations possibles de ces représentations, parfois nées elles-mêmes en dehors des actions étatiques. L'enseignement portera donc également sur les luttes relatives à ces représentations (vandalisation ou iconoclasme, politiques de restitutions, mouvements sociaux protestataires...).</p> <p>Nous illustrerons le cours à partir de cas pratiques issus de différentes aires culturelles et de différents formats figuratifs (photographie, muséographie, cartographie...), dans une approche interdisciplinaire qui mêle des textes et des approches théoriques issues de la sociologie, de l'anthropologie, de l'histoire culturelle, de l'histoire de l'art et des <i>studies</i>, de l'histoire des idées en contextes, des théories de la traduction.</p> <p>The topic of representation encompasses a variety of conceptualisations in political science. One aspect of the course will analyse its complexity and multifaceted nature. The main aim of the course, however, will be to discuss the symbolic aspects of representation and to analyse the material, spectacular and even aesthetic dimensions of politics. We will focus on how power represents itself through its material representations (public statues, architecture, etc.), its symbolic forms (ceremonies, rituals, etc.), and how it is embodied in individuals or groups. The course will focus on the possible circulation, reappropriation and contestation of these representations, which sometimes originate outside the sphere of state action. The course will therefore also focus on the struggles surrounding these representations (vandalism, restitution policies, social protest movements, etc.).</p> <p><u>NB : The group with Christine Cadot will be taught as an intensive course in English (recommended level B2), from October 28th to October 31st 2024, from 9.00 am to 6.00 pm. The course will be open to exchange students, especially from ERUA partners.</u></p>
<p>Séminaire de professionnalisation - parcours A (Nora El QADIM)</p>	<p>L'objectif de ce séminaire sera d'aider les étudiant.e.s à définir leur projet professionnel à travers un travail collectif et individuel de repérage et d'appropriation des outils permettant d'avancer dans ce projet. Des intervenant.e.s issus de différents milieux professionnels seront invité.e.s à présenter leur parcours, donner leurs conseils, et répondre aux questions des</p>

<p>Séminaire de professionnalisation - parcours B (Camille AL DABAGHY)</p> <p>Séminaire de professionnalisation - parcours C (Florence MARQUEYROL)</p>	<p>étudiant·e·s. Les outils pratiques de la recherche d'emploi dans différents domaines (secteur public, secteur privé, associations, doctorat et recherche, en France et à l'étranger) seront présentés : cartographie du champ, veille, CV, prise de contact, lettre de motivation, réseaux sociaux, outils automatisés et vidéo, entretien, projet de recherche pour les thèses etc. Cela sera l'occasion de nous interroger sur l'usage des connaissances et compétences acquises à l'université dans d'autres contextes, et sur l'articulation entre différents types de savoirs et de codes. Enfin, l'aboutissement du séminaire sera l'organisation par les étudiant·es d'ateliers de fin d'année avec des professionnel·les.</p> <p><u>8 séances en intensif du 15 au 18 janvier + 2-3 séances de suivi pendant le S2 + ateliers de fin d'année</u></p>
<p>Semestre 2</p>	
<p>Spatialisation des inégalités (Alice ROMERIO)</p>	<p>Ce cours vise à appréhender le rôle de l'espace dans la construction sociale des inégalités. À partir de questions et de cas d'étude variés (logiques de la ségrégation, cités HLM, beaux quartiers, gentrification, espaces ruraux et périurbains, discriminations dans l'accès au logement, politiques de peuplement, politique de mixité sociale, genre et espace public, etc.), il invite à s'interroger sur la dimension spatiale des inégalités : les processus de ségrégation et les discriminations qui y contribuent, les effets sociaux des situations de ségrégation ou de mixité, ou encore l'importance de l'espace dans la construction des inégalités et des rapports sociaux (de genre, classe, race, etc.). Il porte également sur la dimension politique de ces inégalités, en interrogeant le rôle l'espace dans les processus de politisation et les mouvements sociaux, ainsi que les formes de gouvernement qui font de l'espace un instrument d'action publique, en particulier les politiques de peuplement et les dispositifs de lutte contre les inégalités et les discriminations.</p>
<p>Droit et dispositifs de luttes contre les discriminations (Noémie EMMANUEL)</p>	<p>L'objectif du cours est de mener une analyse des différents dispositifs de lutte contre les discriminations en examinant tant leurs soubassements théoriques que les aspects concrets de leur mise en œuvre. Nous nous intéresserons aux politiques européennes et aux dispositifs étatiques de lutte contre les discriminations dans différents pays européens, aux dispositifs adoptés dans des pays extra-européens (en Amérique du Nord et ailleurs), aussi bien qu'aux actions menées par de grandes entreprises, ou aux mobilisations de différents acteurs (par le droit, mais aussi par d'autres outils : plaidoyer, création de normes et d'outils d'information, marches sensibles, etc.). Les significations politiques et sociales des différents modèles seront ainsi examinées : lutte contre les discriminations, action (ou discrimination) positive, parité, promotion de la diversité. Il s'agira notamment de réfléchir aux présupposés et aux conséquences de chacun des dispositifs, d'évaluer leur pertinence et leur effectivité selon le type de discriminations et dans le cas de discriminations multiples. Le cours reposera largement sur des interventions du monde professionnel et associatif qui présenteront leur travail, leur façon d'aborder ces enjeux, et les défis rencontrés dans la lutte contre les discriminations.</p>
<p>Construire et administrer les différences (Jérôme BAS)</p>	<p>La société est traversée de différences, au sens de différences d'origine ethnique ou « raciale », de nationalité, de genre et de sexualité, d'âge et de classe. Ce cours part du présupposé que ces différences ne relèvent pas d'une réalité objective, mais que des processus de catégorisation participent à instituer ces différences, c'est-à-dire à les rendre significatives et, parfois, à en faire le support de politiques publiques. On s'intéressera ainsi à l'émergence de</p>

	<p>catégories juridiques, administratives et/ou statistiques, ou encore à la définition de « publics cibles » en matière de politiques publiques. Pour comprendre les implications de classements qui n'ont rien de naturel ou d'évident, il convient de s'intéresser aux espaces où ils sont produits : l'Etat, et en son sein différentes institutions et agents, mais aussi d'autres acteurs comme les entreprises, les médias, les savants et les experts. Comment ces derniers-ères conçoivent, mais aussi gèrent et redéfinissent-ils, dans la pratique, ces différences ? Celles-ci en ressortent-elles réduites ou renforcées ? Et dans quelle mesure les individus s'approprient-ils et/ou contestent-ils les catégories qui les désignent ?</p>
<p>Histoire du système international : économique et politique (Michel VAKALOULIS)</p>	<p>L'objectif de ce cours est d'analyser le système international dans une perspective de long terme, à la fois économique et politique, et de décrypter les enjeux stratégiques et symboliques liés aux bouleversements structurels de la phase actuelle de la mondialisation. À cet effet, le cours tentera de faire dialoguer plusieurs disciplines : sociologie historique de l'État, histoire globale ou connectée, histoire des relations internationales et économie politique globale. Il s'efforcera ainsi de poser les jalons d'une histoire au long cours et multicentrique des soubassements politiques et économiques du système international. Le travail empirique portera sur des axes thématiques comme la guerre de la Russie en Ukraine et ses conséquences géopolitiques, les nouveaux facteurs de puissance géopolitique, les enjeux des alliances entre espaces nationaux et régionaux, le rôle de la finance dans la gouvernance du capitalisme post-moderne.</p>
<p>Conflits, guerres, sécurité Guillaume GANDELIN</p>	<p>Ce cours consiste en un examen comparatif et historique des formes de conflits entre groupes sociaux. Il forme les étudiant-e-s aux analyses classiques, développées en science politique et en sociologie, sur l'étude des conflits, et aborde l'étude d'épisodes historiques et contemporains. Nous y abordons les multiples manifestations de la conflictualité sociale et politique, telles que le conflit armé, la guerre civile, le terrorisme, la formation de division ethnopolitique, les émeutes et guérillas, les techniques de maintien de l'ordre ou encore les pratiques discriminatoires en matière de législation et de justice pénale. L'enseignement est conçu pour permettre aux étudiant-e-s d'acquérir des connaissances générales sur les notions de conflit, de sécurité et de guerre au sein des sociétés politiques contemporaines, et de comparer des situations sociohistoriques entre elles.</p> <p>Le cours est divisé en trois temps. Une première partie est dédiée à un rapide exposé de la façon dont politistes et sociologues ont abordé la question du conflit, de la guerre et de la sécurité. Cette partie permettra d'aborder les théories classiques de ce domaine (conflict theory, relations internationales, anthropologie de la sécurité, sociologie de la violence). Une seconde partie abordera la façon dont ces théories ont permis d'appréhender des cas historiques de conflits, notamment à partir des controverses que leur analyse suscite en sciences sociales. Il s'agira enfin d'aborder des problématiques plus contemporaines quant aux phénomènes de sécurisation, de "nouvelles guerres", de terrorismes, et de reconfiguration des relations entre États.</p>
<p>Politique du développement et de la coopération (Camille AL DABAGHY)</p>	<p>Ce cours porte sur les politiques de développement et d'aide internationale au développement depuis l'après-Deuxième Guerre mondiale. Nous étudierons les organisations qui conduisent ces politiques (institutions financières internationales, agences d'aide bi- et multilatérales, États Sud, ONG, collectivités locales, bureaux d'étude...), les paradigmes successifs qui les ont orientées (« mise en valeur » coloniale, « ajustement structurel » et équilibres macro-économiques, « bonne gouvernance », « lutte contre la pauvreté »...), les</p>

	<p>instruments qui les matérialisent (« projets », « aide budgétaire », « appui institutionnel »...). La « coopération internationale » sera aussi abordée comme un univers de représentations et de pratiques professionnelles. L'objectif est de vous permettre d'appréhender ces politiques et interventions de développement dans leurs continuités et discontinuités, dans leur épaisseur concrète, en faisant apparaître les dominations et luttes qui les structurent.</p>
<p>Arts et images (Georges MEYER)</p>	<p>Cet enseignement prend pour objet les relations entre arts et politique, et en particulier la politisation des images et les usages politiques des productions artistiques visuelles. Le cours met en regard la mobilisation de formes et de dispositifs artistiques par des acteurs du champ politique, d'une part, et les rapports au politique et à l'engagement de professionnels de l'art et des institutions culturelles, de l'autre. Il familiarise les étudiant.es avec les travaux classiques sur ces questions, ainsi qu'avec les études récentes qui se sont multipliées ces dernières années en science politique autour de ces enjeux. Ce cours repose également sur un partenariat avec le Palais de Tokyo, le plus grand centre de création contemporaine en Europe, permettant d'explorer au concret les dimensions politiques de la création et de l'accès à la culture qui se manifestent dans cet espace.</p>
<p>Discours et savoirs (Mathieu HAUCHECORNE)</p>	<p>Ce cours porte sur les logiques à travers lesquelles les savoirs, les productions idéologiques, la littérature et plus largement les différents types de biens discursifs contribuent à la construction des champs et de l'activité politiques. Il prend notamment pour objet les processus de légitimation des institutions et la fabrication des langages politiques ; les usages des savoirs et des productions discursives au sein de la compétition politique et des luttes sociales ; la production de l'expertise et la fabrication des instruments d'action publique. Une attention particulière sera apportée aux conditions sociales et matérielles de production des savoirs et idéologies, ainsi que sur les modalités pratiques de leur circulation et sur les logiques qui sous-tendent leurs appropriations. À travers ces questionnements, le cours entend également offrir une première introduction aux différents courants de recherche ou domaines d'étude qui ont renouvelé durant les dernières décennies l'analyse des rapports entre savoirs, idées et politiques : école de Cambridge, histoire des concepts, analyse de discours, histoire du livre, sociologie des intellectuels, histoire sociale des idées politiques, études de réception, <i>cultural studies</i>, etc.</p>
<p>Théorie politique de la culture (Christine CADOT) (attention aux inscriptions pédagogiques, ce cours apparaît sous le titre « Théories du politique »)</p>	<p>Comment appréhender les processus culturels et leurs rapports aux autres domaines de la vie sociale ? Ce cours aura pour but de présenter des textes théoriques inscrits dans des contextes historiques et sociaux dans un temps long, qui interrogent la culture comme catégorie de pensée : construction et remise en cause de la séparation entre nature et culture, construction et remise en cause de la dichotomie entre cultures savantes et « culture de masse », etc. Nous aborderons l'émergence des <i>cultural studies</i> et leurs différents moments de rupture et, de façon plus générale, la façon dont les mondes culturels sont traversés par des rapports de pouvoir (institutionnalisation de la culture, pratiques et performances culturelles comme résistance...).</p> <p>Chacune des séances du cours sera divisée en deux parties : d'une part une présentation d'un ensemble de textes théoriques lié à la thématique de la séance et d'autre part un cas pratique et/ou une intervention en cours d'un.e professionnel.le de la culture qui permettra de discuter au concret de ces cadres théoriques.</p>

<p>Discriminations, justice, police Marion GUENOT</p>	<p>Ce cours est résolument ancré dans les travaux et débats scientifiques récents sur les discriminations et les pratiques policières et judiciaire. A l'appui de la sociologie de l'institution policière et pénale, il aborde toutes les grandes phases du processus de criminalisation des groupes ou des individus : la surveillance policière, les arrestations, les procès et la prison. L'objectif, dans chacune de ces étapes, est de mettre en perspective les données issues d'enquêtes et certaines thématiques au cœur de la dénonciation de l'appareil répressif d'État, mais aussi d'échanger en séance avec des acteurs issus de l'ensemble de cette chaîne pénale. Enfin, cet enseignement se propose d'appréhender les institutions policières et pénales comme espaces de luttes et de réflexivité.</p>
<p>Race, genre, classe (Pierre GILBERT)</p>	<p>Ce cours prend pour objet la pluralité des rapports de domination, à la fois comme réalité empirique et comme enjeu théorique : au lieu de postuler une détermination en dernière instance d'une forme de domination sur les autres, il s'agit de prêter attention à la complexité de leurs articulations. On y présentera des travaux qu'on regroupe communément sous le label d'intersectionnalité. On examinera l'importance des contextes dans lesquels ce nouveau lexique a émergé, aux États-Unis, comme un programme de recherche sociologique étroitement lié à des enjeux politiques, ainsi que sa diffusion par la suite, notamment en France. En s'appuyant sur de nombreuses enquêtes empiriques, qui mettent ces théories à l'épreuve de contextes sociaux et historiques spécifiques, le cours permettra de souligner la puissance et la vitalité de ce paradigme, pour comprendre la spécificité des situations de dominations croisées. Loin d'en proposer une théorie unifiée, on s'attachera à présenter et à discuter les différentes approches de l'intersectionnalité, ainsi que les discussions critiques dont elles font l'objet</p>
<p>Genre et politique (Eric FASSIN)</p>	<p>Ce séminaire de Master part du postulat que le genre est toujours déjà politique, et inversement que le (ou la) politique est toujours déjà genré(e). Il ne s'agit donc pas tant de faire une place aux études de genre dans la science politique (ou l'inverse) que de s'intéresser au double mouvement de politisation des « questions sexuelles » et de « sexualisation » des enjeux politiques. On étudiera des controverses, par exemple sur l'avortement, le mariage et la filiation, le harcèlement sexuel et les violences envers les femmes, la gestation pour autrui et la prostitution ; symétriquement, on analysera la manière dont la vie politique se révèle non seulement sexuée, mais aussi genrée – de la figure de l'homme politique aux rapports entre les sphères publique et privée. On insistera avec l'historienne Joan W. Scott sur le fait que « le genre est une manière privilégiée de signifier les rapports de pouvoir », autrement dit, de parler de sexe, mais aussi de bien d'autres choses, bref, de politique : la querelle du voile en fournira une illustration.</p>
<p>Justice et inégalités Non ouvert en 2024-2025</p>	<p>Le cours envisage d'aborder les revendications de justice à la lumière des débats entre les théories de la justice qui ont animé les dernières décennies en philosophie sociale et politique. Ils permettront de retracer les relations entre les concepts de droits et de bien commun, de liberté et d'égalité, d'égalité des chances et de mérite. Ce panorama servira de base à l'exploration des plusieurs questions spécifiques de justice, comme celles qui concernent la prise en compte du genre et de la race des acteurs sociaux, ou la distribution de ressources spécifiques comme l'environnement ou celles qui touchent à la procréation. On envisagera également les alternatives à l'usage de la justice comme catégorie normative. <u>ATTENTION, cours non ouvert en 2024-2025</u></p>

<p style="text-align: center;">Tutorat (Parcours A : Lus PRAUTHOIS ; B : Alihan MESTCI (sous réserve); C : Florence HULAK)</p>	<p>Les responsables du tutorat assurent un suivi individualisé du travail de recherche d'un groupe d'étudiant·e·s, en fonction du parcours de Master choisi. L'assistance aux séances est obligatoire et indispensable pour la validation de cet EC. Le tutorat est d'abord organisé en séances thématiques, confrontant les recherches spécifiques des étudiant·e·s de chaque groupe aux principes et aux étapes d'une démarche de recherche : on s'assure que la définition de l'objet d'études, l'identification d'une problématique, l'accès aux sources, la mise en place d'un protocole empirique adapté, la réalisation éventuelle d'une enquête de terrain, la mise à l'épreuve des hypothèses et la construction d'une démonstration sont maîtrisés ou en voie de l'être. On effectue ensuite un accompagnement individualisé des étudiant·e·s, en suivant l'avancement des mémoires à partir d'exposés sur l'état des recherches.</p> <p><u>Attention, cours annualisé, quelques séances auront lieu au premier semestre</u></p>
<p style="text-align: center;">Introduction aux méthodes de la recherche (Pierre ALAYRAC ; Alice ROMERIO)</p>	<p><u>Parcours A et B</u> : L'objectif de ce cours est d'acquérir des éléments de réflexion théorique et des outils pratiques pour appréhender les problèmes méthodologiques de la recherche. En proposant d'étudier les fondements de la démarche scientifique, les différentes étapes de la recherche et les méthodes d'enquête utilisées en science politique, ce cours permet de fournir aux étudiant·e·s une aide à l'élaboration des projets de mémoire à réaliser en M1. Le cours présente les principales méthodes d'enquête utilisées en science politique et se compose de deux modules de 6 séances chacun : un module présente les méthodes qualitatives (l'entretien, l'observation, le corpus documentaire) et l'autre les méthodes quantitatives utilisées en science politique. En proposant d'étudier les fondements de la démarche scientifique, les différentes étapes de la recherche et les méthodes d'enquête utilisées en science politique, ce cours permet de fournir aux étudiant·e·s une aide à l'élaboration des projets de mémoire à réaliser en M1.</p> <p>Les cours sont assurés sur le même créneau horaire alternativement par les deux enseignant.e.s (le module de méthodes qualitatives et analyse de corpus avec Alice Romerio et le module de méthodes quantitatives avec Pierre Alayrac: méthodes quantitatives)</p> <p><u>Les étudiant e s faisant un mémoire de théorie politique et du parcours C ont le choix de suivre cet enseignement ou d'en prendre un autre équivalent dans d'autres départements</u></p>

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Description du cours
Semestre 3	
Mobilisations et discriminations (Sylvie TISSOT)	<p>Le cours reviendra sur les outils que la sociologie politique (carrière militante, répertoire d'action, etc.) met à notre disposition pour rendre compte des mobilisations. Nous organiserons ensemble les séances lors desquelles des militant-es viendront raconter leurs luttes, afin de tester l'utilité desdits outils. Parallèlement le cours abordera l'émergence du mot d'ordre de la lutte contre les discriminations dans l'histoire de plusieurs luttes étasuniennes et françaises – thématique également abordée lors d'une visite guidée au Musée de l'histoire de l'immigration</p>
Populations vulnérables (Lus PRAUTHOIS)	<p>Depuis les années 1990, les analyses de la « vulnérabilité » des populations ont contribué à renouveler les paradigmes d'interprétation du lien social et guidé diverses réformes de l'action publique. À partir de différents cas d'étude – les transformations de l'État social, de l'emploi et de la famille, le care et la division sexuée du travail, le handicap ou encore l'accès au logement – ce cours revient sur les logiques sociohistoriques de production de la vulnérabilité et propose un regard critique sur ce paradigme et sur les politiques publiques qui la coproduisent ou s'emploient à la combattre. Il permet de distinguer différents aspects que recouvre cette notion : la vulnérabilité comme effritement du lien social, associée aux transformations historiques de la solidarité et de l'État social ; l'existence de liens sociaux qui vulnérabilisent, à travers des logiques de disqualification sociale produites dans des situations spécifiques d'interaction, ainsi que des rapports sociaux de domination reposant sur l'assignation d'individus à une catégorie sociale minoritaire (de sexe, race, classe, etc.).</p>
Globalisations and dominations (Thomas BRISSON)	<p>“A Spectre haunts globalisation”. According to Gabriel Rockhill (2009), this concept is underpinned both by technological determinism and teleological optimism that are reminiscent of the vernacular Marxism-leninism of yesteryear. Such hyperglobalism (Held 1999) is reflected in a wide array of discourses that tend to obfuscate the processes of domination that increasing societal interconnectedness have not erased, to the contrary. Globalization reconfigures domination along transnational and transversal lines that escape the well-established categories of critique. Seminar will therefore analytically connect globalization to domination and critique. Which critiques have been voiced, by both scholars and laypersons, about globalization - that is the increasing integration of human societies across the globe, and awareness thereof? Does globalization increase inequality and destabilise the global ecosystem? Does globalization, both as a material but also a symbolic process, weaken social critique and intensify domination? To what extent has the concept of globalization been the prime weapon of the neoliberal counter-offensive against post-1968 critiques, both in the overdeveloped and in the underdeveloped world? Furthermore, in hardening the external constraints that weight upon polities, has globalization hollowed out democratic sovereignty? Under global conditions, how do actors draw on their critical capacity to push back against the limits of the</p>

	<p>possible? Are we witnessing a globalization of critique, including critiques of globalization itself?</p> <p><u>NB. Course in English (recommended level B2). The course will be open to exchange students, especially from ERUA partners.</u></p>
<p>Métiers de la coopération : expertises et contre-expertises (Camille AL DABAGHY)</p>	<p>Économiste de la Banque mondiale, chargée de plaider d'une ONG de lutte contre la corruption, assistante technique d'un programme d'appui au développement urbain, chercheuse et/ou militante en matière de biodiversité : ces métiers de l'international ont en commun de s'appuyer sur des logiques et pratiques d'expertise et de contre-expertise pour produire du droit international, sensibiliser les gouvernements à de nouvelles thématiques, orienter l'aide internationale ou des politiques publiques au Sud. Les questions qui structureront le cours et nos discussions sont : qui produit les savoirs experts ? C'est-à-dire quels sont les organisations et les individus concernés, leurs trajectoires, leurs positionnements, leurs alliances, concurrences ou conflits ? Comment produisent-ils ces savoirs ? Comment les diffusent-ils ? Comment ces savoirs sont-ils mobilisés ? Autrement dit, quels sont enjeux de la production, diffusion, légitimation et mobilisation des savoirs experts dans les pratiques d'aide au développement, d'aide humanitaire et d'action publique globale ?</p>
<p>Environnement et risques globaux (Julie BLANCK)</p>	<p>Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiant.e.s de saisir les grandes évolutions des politiques environnementales et de transition écologique aux niveaux international, national et local. Ce domaine d'action publique constitue un enjeu essentiel dans un contexte de changement climatique, de limitation des ressources naturelles et de multiplication des risques sanitaires et environnementaux. Il s'agit d'étudier l'environnement comme objet d'action publique en analysant la participation de nombreux acteurs (publics, privés, scientifiques, experts, élus, associations, populations) à la fabrication de ces politiques : à travers l'émergence de controverses, la construction de problèmes environnementaux, la création d'institutions, l'élaboration de solutions et d'instruments, leur mise en œuvre, mais également leurs limites et leurs critiques. Les politiques environnementales recouvrent une grande variété d'objets enchevêtrés : biodiversité, climat, risques naturels et industriels, énergie, eau, air, mobilités, déchets, gestion des ressources, transport, bâtiments, alimentations. C'est pourquoi chaque séance permettra d'aborder une thématique spécifique, en mobilisant des outils théoriques et méthodologiques d'analyse des politiques publiques et en discutant des textes proposés. L'étude de politiques environnementales permettra ainsi d'interroger les liens entre société et environnement et plus largement l'expérimentation de nouvelles modalités de l'action publique, articulant actions individuelle et collective (agences, débats publics, gouvernance internationale, innovations sociotechniques, gouvernement des conduites).</p>
<p>Circulations internationales des idées et transferts de normes (non ouvert en 2024-2025)</p>	<p>Comment les idées politiques et les savoirs circulent-ils à l'échelle transnationale ? Pourquoi certains auteurs sont-ils traduits dans plusieurs langues quand d'autres demeurent lus essentiellement dans leur pays ? Quels facteurs favorisent le transfert de modèles politiques ou de programmes d'action publique entre différentes régions ? Comment les échanges culturels internationaux s'articulent-ils avec les rapports de domination politiques ou économiques ? Comment les idées sont-elles réappropriées dans des contextes distincts de ceux au sein desquels elles ont été produites ? À la croisée de l'histoire intellectuelle, de la sociologie de culture, des relations internationales et de l'analyse des politiques publiques, cet enseignement propose une introduction aux recherches en sciences sociales consacrées à la circulation internationale des idées et des savoirs ainsi</p>

	<p>qu'aux transferts de normes en matière d'action publique. La présentation de différentes études de cas permettra d'aborder les logiques qui sous-tendent les échanges littéraires transnationaux aussi bien que les transferts philosophiques, ou encore la circulation de discours économiques comme le néo-libéralisme, des normes juridiques ou d'indicateurs destinés à l'évaluation des politiques sociales. On présentera les principaux outils et modèles théoriques qui ont été élaborés pour étudier ces processus, en mettant notamment l'accent sur l'analyse des supports de ces circulations, sur le rôle des intermédiaires ou médiateurs, ainsi que sur les différents types de configurations circulatoires qu'il est possible d'identifier.</p>
<p>Politiques des migrations (Annaelle PIVA)</p>	<p>L'objectif de ce cours est d'analyser les origines, les acteur.ices et les conséquences des politiques migratoires à différentes échelles. Initiant la réflexion autour d'une question centrale : « à quoi servent les politiques migratoires et les frontières ? », nous examinerons la construction des régimes contemporains d'(im)mobilité et les politiques de contrôle et de « gestion » des migrations par les Etats et les organisations internationales. Nous nous intéresserons aux conséquences de ces politiques sur les trajectoires migratoires et leurs reconfigurations. Seront également traités les effets des politiques dites « d'intégration » sur les populations migrantes dans leur diversité et dans différents domaines (accès aux soins, à l'éducation, au logement, à la citoyenneté). La question de l'accueil et du rejet des migrant.es sera également abordée à l'échelle des espaces urbains et des politiques locales (ville inhospitalière, ville sanctuaire, ville accueillante). Le cours convoquera des exemples issus de différentes zones géographiques avec un focus principal sur les politiques migratoires européennes et françaises.</p>
<p>Politique et numérique (Anne MARIJNEN)</p>	<p>La place prépondérante du numérique et de l'intelligence artificielle (IA) dans nos sociétés transforme en profondeur les relations entre les acteurs politiques, économiques et sociaux. Le cours se penche sur les relations entre numérique et politique au sens large. Il vise à identifier les transformations, les enjeux et les risques associés aux usages et aux stratégies numériques des citoyens, des acteurs privés et politiques ainsi que des États. Il doit permettre aux étudiant.e-s de développer une réflexion et une approche critique sur ces usages et les familiariser avec les méthodes de recherche utilisées dans ce domaine. Parmi les thèmes abordés dans cette sociologie politique du numérique : la régulation et la gouvernance de l'internet, usages et enjeux de l'IA, les politiques publiques du numériques et le eGovernment, l'évolution de la communication politique, de la conduite des élections et des campagnes électorales, les comportements politiques et l'activisme en ligne, l'usage du numérique dans les régimes autoritaires, la géopolitique numérique et les cyberconflits...</p>
<p>Méthodes de la recherche approfondies (Shirine ABDOUL CARIME, Miléna YOUNÈS-LINHART)</p>	<p>Ce cours vise à approfondir les questionnements sur les enjeux des méthodes mobilisées dans le cadre des enquêtes et des stages en science politique. Il abordera à la fois les méthodes qualitatives et quantitatives. Il a pour objectif l'acquisition d'outils nécessaires à la réalisation des mémoires de recherche ou de stage dans le cadre du M2 : il s'agira de maîtriser différentes méthodes de recueil et d'analyse de données, pour les mettre soi-même en œuvre comme pour comprendre les résultats scientifiques exposés dans la littérature existante, leurs conditions de production, leur portée et leurs limites. Nous travaillerons donc à partir de textes scientifiques appliquant une ou plusieurs méthodes (sans exclure pour autant quelques articles de réflexion méthodologique) ainsi qu'avec des exercices de mise en pratique. Le choix des textes et des exercices sera guidé par les thématiques générales des projets de mémoire des étudiant.es.</p>

	<u>Attention, Le premier groupe d'étudiant.e.s suivra le cours de méthodes qualitatives pendant 6 séances puis celui de méthodes quantitatives pendant 6 séances ; le second groupe fera l'inverse. Après accord individuel des responsables de formation, les étudiant.e.s en théorie politique ou en parcours C et D peuvent suivre un enseignement de méthodes hors du département.</u>
Enjeux pratiques et éthiques des politiques culturelles (attention aux inscriptions pédagogiques, ce cours apparaît sous le titre « Éthique appliquée ») (Jérôme PACOURET)	Ce cours s'intéresse aux enjeux contemporains des politiques culturelles en mettant l'accent sur les controverses ou conflits qui se nouent autour de certaines d'entre elles, et notamment sur les luttes autour d'enjeux éthiques qu'elles soulèvent. Les premières séances du cours font le point sur le processus historique par lequel la culture est devenue objet de politiques, et sur les catégories d'acteurs qui interviennent de la production à la mise en œuvre de ces politiques. Elles introduisent également quelques-uns des principaux outils théoriques disponibles pour penser l'émergence, le développement ou la résurgence de débats et d'affrontements autour de ces politiques dans l'espace public. Une fois ce cadre posé, les séances suivantes examinent successivement plusieurs « cas d'étude » de controverses autour d'objets, d'institutions ou de politiques culturels, dans lesquelles les participant.es soulèvent notamment des questions d'éthique (par exemple en lien aux données et aux algorithmes, aux violences de genre, à la précarité, aux enjeux de diversité...). Des professionnel.le.s des espaces concernés pourront intervenir lors de certaines de ces séances. La validation du cours passera notamment par la réalisation d'un dossier ou d'un projet tutoré.
Politiques et métiers de la culture (Elodie BORDAT CHAUVIN)	À partir d'une approche mêlant sociologie et histoire, ce cours vise à rendre compte des transformations récentes affectant le monde de la culture, comme par exemple le poids croissant des mécènes privés ou l'affaiblissement du rôle de l'État au profit des collectivités locales. Loin d'être pacifiées, ces dynamiques politiques déterminent des conflits qui se jouent à différentes échelles, et qu'il s'agit donc d'analyser. En outre, ils affectent durablement les professionnels du secteur, tant dans leurs prérogatives que dans le sens qu'ils donnent à leur métier. Organisé autour de rencontres et d'échanges, ce cours propose donc une plongée dans les politiques culturelles au quotidien, mettant à distance les grands discours triomphants (la « démocratie culturelle ») ou la désillusion cynique (l'impossibilité de la « démocratisation » de la culture) auxquels on les limite souvent.
Gestion par projets, parcours A (Lara BAKECH, Valentin DOUILLET)	Ce cours offre une introduction à la gestion de projets, essentiellement dans les associations et collectivités territoriales. Il vise à transmettre la connaissance d'un ensemble d'outils et de méthodes utilisées dans la gestion de projets, au moment de la conception, pour la gestion des projets, et pour leurs évaluations. Au long du semestre, un travail en petits groupes permettra d'expérimenter de manière pratique le travail de conception et d'évaluation des projets afin de mobiliser l'ensemble des outils et méthodes qui auront été présentées durant le semestre. Le cours sera aussi l'occasion d'offrir une meilleure connaissance des débouchés professionnels suite au Master, une meilleure connaissance des structures et de leurs spécificités (associations, collectivités, entreprises, etc.), en familiarisant les participants aux différentes problématiques qui orientent le travail dans ces structures.
Gestion par projets, parcours B (Clemens ZOBEL)	Ce cours offre une introduction au monde des projets de coopération à partir des liens entre migration, politiques publiques de développement, ONGs et associations. Il vise à transmettre la connaissance d'un ensemble d'outils techniques utilisés dans la conception, gestion et évaluation de projets et à examiner l'utilisation de ces instruments dans le domaine du co-développement ; perspective qui met les migrants et leurs associations au cœur des politiques de

	coopération, concernant les territoires d'accueil, aussi bien que les pays d'origine. Au long du semestre un travail en petits groupes permettra d'expérimenter d'une manière pratique la conception et l'évaluation des projets, ainsi que l'élaboration des stratégies de plaidoyer. Un accent particulier sera mis sur la façon dont contraintes techniques ou financières et rapports de force politiques se croisent. Bénéficiant de l'appui du GRDR Migration-Citoyenneté-Développement, cet enseignement intègre des interventions de professionnels et militants des ONG et du secteur associatif. Leur rôle est d'offrir une meilleure connaissance des débouchés professionnels dans leur domaine, de familiariser les participants avec les grandes problématiques qui orientent leur travail et d'accompagner les travaux pratiques.
Gestion par projets, parcours C (Rosanna GANGEMI)	Thème : Arts et sciences humaines et sociales Les relations entre arts et sciences humaines et sociales ont beaucoup évolué ces dernières années et l'analyse de cette articulation peut s'avérer très féconde. Le séminaire abordera par le biais d'études de cas, de lectures et de films les modalités, les expériences, les espaces de tension, les enjeux de la collaboration entre le monde des créateurs et celui des chercheurs dans la production de savoirs inédits. L'assistance aux séances est obligatoire pour la validation de l'EC.
Semestre 4	
Tutorat de recherche parcours A (Pauline DELAGE)	Le but de ce tutorat est de former aux étapes successives de la réalisation d'un mémoire de M2 (en évoquant principalement les problèmes de construction d'un objet, d'une problématique et d'hypothèses, de choix des méthodes, de l'état de l'art, de structuration de l'argumentation et d'écriture) et de travailler avec les étudiant-e-s sur leur propre recherche. Le tutorat est organisé autour de séances thématiques et d'ateliers consacrés à la discussion des projets et des travaux de recherche en cours, à l'oral et à l'écrit. Le tutorat ne se substitue pas à la direction des mémoires mais vient l'épauler. L'assistance aux séances est obligatoire pour la validation de l'EC. <i><u>Le tutorat est annualisé et débute dès la 2e moitié du 1er semestre.</u></i>
Tutorat de recherche parcours B (Gokce TUNCEL)	Ce tutorat a pour objectif de former aux étapes successives de la réalisation d'un mémoire de M2. Au fil des séances, les étudiant-e-s seront notamment amenés à définir leur objet, à construire une problématique et des hypothèses de travail, à réaliser un état de l'art et à construire un plan qui soutient une argumentation. Le but de ce tutorat consiste également à se familiariser avec les outils utiles à la recherche documentaire, à apprendre à identifier et questionner les sources ainsi qu'à préparer l'enquête de terrain. Le tutorat est organisé autour de séances thématiques puis d'ateliers consacrés à la discussion des projets et des travaux de recherche en cours, à l'oral et à l'écrit. Le tutorat est un espace d'accompagnement qui ne se substitue pas à la direction des mémoires. L'assistance aux séances est obligatoire pour la validation de l'EC. <i><u>Le tutorat est annualisé et débute dès la 2e moitié du 1er semestre</u></i>
Tutorat de recherche parcours C (Rosanna GANGEMI)	L'objectif du tutorat est d'accompagner les étudiants dans les différentes étapes de la réalisation de leur mémoire de M2 : construction d'un objet de recherche et d'une problématique, élaboration d'un état de l'art, choix et justification des méthodes, accès au terrain, mise à l'épreuve des hypothèses, rédaction de la démonstration et maîtrise des normes bibliographiques. Lors du premier semestre, chaque séance débute par une discussion collective suivie d'une présentation des outils et des

	<p>techniques d'enquête utiles à l'avancée des travaux. Le second semestre est consacré au suivi individualisé des mémoires.</p> <p>Le tutorat est un espace d'accompagnement qui ne se substitue pas à la direction des mémoires. L'assistance aux séances est obligatoire pour la validation de l'EC.</p> <p><u>Le tutorat est annualisé et débute dès la 2e moitié du 1er semestre</u></p>
<p>Séminaire de recherche (Yves SINTOMER)</p>	<p>Le séminaire a pour objectif de familiariser les étudiant·e·s à la discussion scientifique, l'animation de débats intellectuels, et la diffusion de la recherche par de courts comptes-rendus. Il repose sur l'invitation de chercheur·e·s intervenant sur des thématiques liées aux différents parcours du master. Les étudiant·e·s sont directement associé·e·s au déroulement du séminaire dont ils et elles assurent, en groupe, la préparation, et l'animation.</p> <p>NB : ce séminaire de recherche peut être remplacé, optionnellement et sur accord de l'enseignant responsable, par la validation d'un séminaire de laboratoire de l'une des équipes du CRESPPA associées à la formation (Labtop, CSU ou GTM), dont la thématique correspond à la spécialité choisie par l'étudiant·e demandeur·euse.</p> <p><u>Ce séminaire est annualisé.</u></p>

Présentation d'EC hors département

L'un des cours suivants est suivi par les étudiant·e·s diplômé·e·s d'une licence de science politique en alternative au cours « Approches critiques du politique » au premier semestre. Les étudiant·e·s sont invité·e·s à consulter le site et à contacter les secrétariats des formations concernées pour vérifier les informations ci-dessous et obtenir davantage d'informations le cas échéant.

Cours offert par l'Institut d'études européennes

Attention ! Le calendrier, les horaires et les crédits ECTS de l'IEE sont différents de ceux du département de science politique. L'inscription se fait auprès des enseignant·e·s lors du premier cours Prière de se renseigner auprès du secrétariat de l'IEE pour vérifier les renseignements afférents et s'informer sur l'ouverture potentielle d'autres cours

Nom du cours	Nom de l'enseignant	Semestre	Date premier cours
Politique étrangère	Mathilde LELOUP	1er	23/09/2024
Politique extérieure de l'UE	Lise DUBOIS	1er	24/09/2024
Crises et conflits internationaux	Mathilde LELOUP	2ème	09/01/2024
Évènementiel	Malorzata OGONOWSKA	2ème	12/01/2024

Cours offerts par le Département Sciences sociales des mondes méditerranéens, Master Mondes méditerranéens en mouvement

Cours mutualisés, année universitaire 2024/2025

Cours en présentiel - 1^{er} cours : semaine du 23/09/2022

*Merci de vous y inscrire en contactant par mail l'enseignant·e à l'adresse indiquée ci-dessous, et ce **au plus tard mercredi 18 septembre 2024**. Le nombre de places est limité.*

Semestre 1

- *Des empires coloniaux aux post-indépendances en Méditerranée* (lundi, 9h-12h) – code Apogée : DTA1ED03 - nb d'heures : 30 – enseignant Tramor Quemeneur : tquemeneur@univ-paris8.fr

- *Géopolitique et constructions politiques en Méditerranée* (lundi, 12h-15h) - code Apogée : DTA3ED07 - nb d'heures : 30 – enseignante Marie Bonte : marie.bonte02@univ-paris8.fr

- *Genre en Méditerranée* (lundi, 9h-12h) - code Apogée : DTA3ED06 - nb d'heures : 30 – enseignant·e : en cours de recrutement ; dans l'attente, contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : ssec.ssmm@univ-paris8.fr

- *Villes, culture(s), pouvoir en Méditerranée* (jeudi 12h-15h) - code Apogée : DTA3ED01 - nb d'heures : 30 – enseignant : Sami Zegnani (contact provisoire : sami.zegnani@univ-rennes1.fr)

- *Mouvements sociaux et transformation du politique en Méditerranée* (mardi, 9h-12h) – code Apogée : DTA3ED05 – nb d'heures : 30 – enseignant.e : en cours de recrutement ; dans l'attente, contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : ssec.ssmm@univ-paris8.fr

- *Controverses et contestations en Méditerranée* (mardi 12h-15h), code Apogée DTA3ED08 - nb d'heures : 30 – enseignant Didier Le Saout : didier.le-saout@univ-paris8.fr

- *Inégalités sociales en Méditerranée* (jeudi, 9h-12h) - code Apogée : DTA1ED04 - nb d'heures : 30 – enseignant : Sami Zegnani (contact provisoire : sami.zegnani@univ-rennes1.fr)

Semestre 2

- *Politisations en Méditerranée* (mardi 12h-15h) – code Apogée – nb d'heures : 30 – enseignant :

Sami Zegnani (contact provisoire : sami.zegnani@univ-rennes1.fr)

- *Mobilités en Méditerranée*, séminaire (mardi, 15h-18h) – code Apogée : DTA2ED02 - nb d'heures : 30 – enseignant.e : en cours de recrutement ; dans l'attente, contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : ssec.ssmm@univ-paris8.fr

- *Dynamiques territoriales et mondialisation en Méditerranée* (jeudi 9h-12h) - code Apogée DTA2ED01 – nb d'heures : 30 – enseignant.e : en cours de recrutement ; dans l'attente, contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : ssec.ssmm@univ-paris8.fr

- *Religions et pouvoir dans l'espace méditerranéen*, séminaire (jeudi 12h-15h) - code Apogée : DTA2ED03 - nb d'heures : 21 – enseignant Didier Le Saout : didier.le-saout@univ-paris8.fr

- *Enjeux environnementaux en Méditerranée* (lundi 12h-15h) - code Apogée : DTA1ED09 - nb d'heures : 30 – enseignant.e : en cours de recrutement ; dans l'attente, contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : ssec.ssmm@univ-paris8.fr

DESCRIPTIFS DES COURS

SEMESTRE 1

- ***Des empires coloniaux aux post-indépendances en Méditerranée : sociologie politique-histoire*** (lundi, 9h-12h) - code Apogée : DTA1ED03 - nb d'heures : 30
Enseignant Tramor Quemeneur : tquemeneur@univ-paris8.fr

Ce cours vise à retracer l'histoire des empires coloniaux en Méditerranée et au Maghreb au cours de la période contemporaine (XIX^e et XX^e siècle). Puis il soulignera la montée des nationalismes au cours du XX^e siècle et les différentes accessions aux indépendances, soit de façon négociée soit de façon violente (guerre d'Algérie). Enfin, le cours abordera les premiers temps des indépendances anciennes colonies, afin de montrer comment se mettent en place les nouveaux Etats, entre permanence et rupture par rapport aux régimes passés.

- **Géopolitique et constructions politiques en Méditerranée (lundi, 12h-15h)** - code Apogée : DTA3ED07 - nb d'heures : 30

Enseignante Marie Bonte : marie.bonte02@univ-paris8.fr

Ce cours abordera les grandes questions géopolitiques et les dimensions spatiales des rapports de pouvoir en Méditerranée. Pour analyser le lien entre pouvoir et espace, nous reviendrons sur l'émergence et l'évolution de la géopolitique et de la géographie politique, sur le rôle central des états, le rôle changeant des frontières internationales, les questions d'identité et de surveillance. Nous privilégierons les thématiques telles que les relations entre l'Europe et la Méditerranée, les conflits frontaliers, les espaces du post-conflit, les revendications régionales, les minorités, les ressources stratégiques, les revendications territoriales.

- **Genre en Méditerranée (lundi, 9h-12h)** - code Apogée : DTA3ED06 - nb d'heures : 30

Enseignant.e : *en cours de recrutement* ; dans l'attente, contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : ssec.smm@univ-paris8.fr

Ce cours traite du genre, entendu comme construction sociale de caractéristiques associées à chaque sexe et rapport de pouvoir entre groupes de sexe. Il vise plus spécifiquement à analyser ce que le genre fait à la Méditerranée et ce que la Méditerranée fait au genre. À cette fin, on esquissera, d'une part, une généalogie des études sur le genre, en revenant sur différentes approches théoriques et notions qui balisent aujourd'hui ce champ et leurs applications et incidences dans l'étude de la Méditerranée ; on étudiera, d'autre part, à partir d'entrées thématiques et d'enquêtes empiriques, comment l'espace méditerranéen contribue à enrichir, voire à renouveler les études sur le genre.

- **Villes, culture(s), pouvoir en Méditerranée (mardi, 9h-12h)** - code Apogée : DTA3ED01 – nb d'heures : 30 (jeudi 12h-15h) – enseignant : Sami Zegnani (contact provisoire : sami.zegnani@univ-rennes1.fr)

Le cours propose d'interroger le « tournant culturel » de la ville comme dans les pratiques habitantes et les politiques urbaines en Méditerranée. L'objectif est d'analyser selon une approche géographique, critique et comparative, la manière dont le paradigme culturel dans ses diverses acceptions (patrimoniale, identitaire, politique, touristique, etc.) est mobilisé par une pluralité d'acteurs mettant au centre de la réflexion la relation espace/culture comme un enjeu de pouvoir : production, diffusion des modèles et des normes ; logiques d'acteurs ; cultures dominantes /des minorités ; légitimités culturelles et résistances. Le cours est organisé autour de quatre thématiques : le patrimoine et l'économie culturelle comme ressources et outil de développement territorial face à la crise des territoires urbains ; la mise en scène de la ville par la culture (ville événementielle, festive/récréative) ; la notion de « ville rebelle », à travers la façon dont sont saisis espaces et cultures comme objet ou comme moyen dans les formes actuelles de contestation ; le rôle des productions artistiques (littérature, arts visuels) dans la (dé-)construction des représentations d'un *idéal-type* urbain méditerranéen.

- **Mouvements sociaux et transformation du politique en Méditerranée (mardi, 9h-12h)** – code Apogée : DTA3ED05 – nb d'heures : 30 – Enseignant.e : *en cours de recrutement* ; dans l'attente, contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : ssec.smm@univ-paris8.fr

Le cours vise à mettre en rapport les sciences sociales de la politique avec la séquence historique ouverte à partir de l'année 2011 dans l'espace méditerranéen. Partant du constat que la politique « est extraordinairement vaste » (Weber 1963 [1919]), il s'agit alors d'explorer certaines des caractérisations que lui donnent les sciences sociales, depuis ses formes les plus liées à l'État au « texte caché » (Scott 2009 [1985]) et à la conflictualité qui y apparaît. En creux, on envisagera les conditions d'un point de vue de sciences sociales sur la politique : étudier celle-ci implique alors la restitution des configurations de pouvoir(s) où celle-ci émerge et, partant, du rapport entretenu avec la représentation politique et la fabrique de la parole légitime.

- **Inégalités sociales en Méditerranée (jeudi, 9h-12h)** - code Apogée : DTA1ED04 - nb d'heures : 30 – enseignant : Sami Zegnani (contact provisoire : sami.zegnani@univ-rennes1.fr)

Ce cours, consacré à la sociologie des inégalités sociales et des rapports de domination, a un double objectif : il s'agira, d'une part, de dresser un tableau des inégalités sociales en Méditerranée, par entrées thématiques, et, à partir d'enquêtes empiriques, de les étudier comparativement dans différents pays de l'espace méditerranéen ; il s'agira, d'autre part, de revenir sur les approches et grilles de lecture mobilisées (et mobilisables) dans les sciences sociales pour les analyser – en particulier sur les rapports sociaux de classe, de sexe, de race et de génération, leurs interactions et leur spatialisation.

- **Controverses et contestations en Méditerranée (mardi 12h-15h)** – code Apogée DTA3ED08 – nb d'heures : 30 – Enseignant : Didier Le Saout didier.le-saout@univ-paris8.fr

Ce cours appréhende dans une perspective sociologique la question des publics et de la contestation. Il a pour objectif de fournir les connaissances nécessaires à l'objet « controverse » vu comme confrontation de points de vue faisant intervenir des publics qui possèdent des savoirs diversifiés et ne partagent pas nécessairement des normes communes. Il interroge le poids des contraintes argumentatives dans les paroles institutionnelles et militantes sur l'action collective. Sont présentées les conceptualisations de la controverse publique et les formes qu'elle peut prendre dans des conflits dans l'espace méditerranéen.

SEMESTRE 2

- **Politisations en Méditerranée (mardi 12h-15h)** – code Apogée – nb d'heures : 30 – enseignant : Sami Zegnani (contact provisoire : sami.zegnani@univ-rennes1.fr)

Le cours traite les processus de politisations au sein de l'espace méditerranéen, entendus comme « tout processus par lesquels un individu ou un groupe, une organisation ou un conflit "se politise", c'est-à-dire se socialise à la politique, développe un intérêt pour la politique ou simplement devient politique » (Cohen, Lacroix, Riutort), à savoir devient un objet de mobilisations collectives, du débat public ou de l'action publique.

- **Mobilités en Méditerranée** - séminaire (mardi, 15h-18h) – code Apogée : DTA2ED02 – nb d'heures : 30 – Enseignant.e : *en cours de recrutement* ; dans l'attente, contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : sscc.ssmm@univ-paris8.fr

Le séminaire vise à éclairer la question des mobilités en Méditerranée dans leur diversité, en proposant chaque année des entrées thématiques différentes. Il s'attache plus particulièrement aux dynamiques de frontiérisation, aux politiques migratoires, au passage d'un « espace mouvant » à un « espace nasse », aux trajectoires toujours plus fragmentées des migrants, aux formes de résistance à différentes échelles de la part d'acteurs multiples, ainsi qu'aux circulations transnationales des entrepreneurs de « l'entre deux ». L'objectif est aussi, à partir d'études de cas empiriques, de mêler des paroles plurielles celles de chercheurs, de membres d'ONG, de journalistes, et des langages divers (cartographiques, artistiques, etc.).

- **Dynamiques territoriales et mondialisation en Méditerranée (jeudi, 9h-12h)** - code Apogée DTA2ED01 - nb d'heures : 30 – Enseignant.e : *en cours de recrutement* ; dans l'attente, contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : sscc.ssmm@univ-paris8.fr

Le cours traite de la question de la mondialisation en Méditerranée, selon une approche de géographie socio-économique, en interrogeant plus particulièrement l'insertion inégale des territoires dans les réseaux régionaux et planétaires contemporains. L'articulation des espaces à toutes les échelles, la pluralité des mobilités, les enjeux de développement sont abordés à travers différentes entrées thématiques : métropolisation, tourisme, entrepreneuriat transnational, circulations culturelles, etc. Sur la base de cas d'étude choisis sur les trois rives, il s'agit de dépasser les lectures classiques de la mondialisation à partir de ses lieux et acteurs les plus emblématiques – métropoles, zones franches,

firmes transnationales, État – pour prendre également en compte des acteurs plus « discrets » et des lieux plus « ordinaires » de ce processus.

- **Religions et pouvoir dans l'espace méditerranéen - Séminaire (jeudi-12h-15h)** - code Apogée : DTA2ED03 - nb d'heures : 30 Enseignant Didier Le Saout didier.le-saout@univ-paris8.fr

Face au récit de l'inéluctable sécularisation des sociétés, le séminaire vise à mettre en lumière d'un côté les recompositions variées du geste religieux dans l'espace méditerranéen et de l'autre les formes de gouvernement qui s'y attachent (Asad 2003). Il s'agira ainsi d'interroger ce dont la religion est le nom, depuis les affiliations et réaffiliations contemporaines qui procèdent par son référent à la réflexivité et la critique politique qu'elle induit. Sans lui conférer ainsi un caractère *a priori* régressif, l'intérêt sera alors porté au phénomène religieux dans l'espace méditerranéen en partant de ses déploiements contestataires, utopiques ou à l'inverse adossés aux pouvoirs étatiques.

- **Enjeux environnementaux en Méditerranée (jeudi, 9h-12h)** - code Apogée : DTA1ED09 – nb d'heures : 30 – Enseignant.e : *en cours de recrutement* ; dans l'attente, contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : ssec.ssmm@univ-paris8.fr

L'objectif de ce cours est de former les étudiant.e.s à une approche géographique, sociale et politique des grands enjeux environnementaux en Méditerranée. Les objets d'étude tels que les risques naturels, le changement climatique, la préservation des ressources, la pollution et la gestion des déchets seront abordés, en parallèle d'une réflexion sur les mobilisations environnementales désormais au cœur des revendications politiques en Méditerranée.

Cours offerts par l'UFR de langues et cultures étrangères

Les 3 cours suivants sont dispensés en langue française. Ils peuvent valider l'EC électif du tronc commun ou l'EC de langue » au 1^{er} semestre

Attention ! Un même cours ne peut pas vous permettre de valider deux EC. Il faudra donc préciser dans votre fiche « Parcours » à rendre en décembre si vous voulez le valider comme électif ou comme EC de langue vivante.

Racisme et pensée raciale (Allemagne, Etats-Unis, Espagne, Italie Amérique Latine)

Enseignants : Brice Chamouveau, Enrique Fernandez Domingo, Alexandre Dupeyrix, Xavier Tabet

S1, mardi 12 h – 15 h

Contact : xavier.tabet@icloud.com

Ce cours, assuré par quatre spécialistes de différentes histoires nationales, abordera la question de la pensée raciale et celle du racisme, aux XIXe et XXe siècles, dans des aires culturelles différentes (Italie, Allemagne, États-Unis, Amérique latine). On tentera de distinguer les caractères saillants du racisme à une époque où celui-ci se fonde sur des assises scientifiques, en liaison avec l'émergence de nouveaux savoirs de l'homme (anthropologie, ethnologie, sociologie, psychiatrie, criminologie, etc.). Différentes formes de racismes seront abordées, avec leurs singularités et leurs temporalités propres (antisémitisme, racisme contre les noirs, contre les indigènes, mais également contre les méridionaux, voire les délinquants considérés dans l'anthropologie criminelle italienne du XIX^{ème} siècle comme appartenant à une « race criminelle »). La pluralité même des formes et des lieux de manifestation d'un racisme en partie nouveau, à partir du XIX^e siècle, permettra d'interroger ses caractéristiques essentielles, voire son essence.

De l'ennemi de la société à l'ennemi de l'Etat (Italie/Europe, XVIIIème-XXème siècles) : politique, droit et littérature

Enseignant: Xavier Tabet, département d'italien.

S1, mercredi, 15 h à 18 h

Contact : Xavier Tabet : xavier.tabet@icloud.com

Le cours portera sur plusieurs figures juridiques, politiques et littéraires de « l'ennemi », à partir en particulier de ce laboratoire politique que représente l'Italie, des Lumières jusqu'au Fascisme. Au centre de notre parcours se situera l'évocation de « l'ennemi de l'Etat » dans le droit pénal du régime mussolinien. Si l'obsession de l'ennemi interne est bien inhérente aux totalitarismes, le fait est cependant que ces régimes ont utilisé et étendu les mécanismes déjà présents dans la plupart des autres sociétés. Avant l'époque du Fascisme, nous évoquerons ainsi la constitution « biologique » de la figure de l'ennemi de la société, à partir des théories autour du « criminel né », chez l'italien Cesare Lombroso, le père de l'anthropologie criminelle en Europe, à la fin du XIXème siècle. Interrogeant les permanences et transformations de la figure de l'ennemi aux XIXème et XXème siècles, à partir aussi de ce que Michel Foucault appelle « la notion d'individu dangereux », la perspective du cours sera à la croisée du juridico-politique et du littéraire. Sera abordée la figure nouvelle de « l'ennemi de l'humanité », à partir du procès de Nuremberg, tout à la fois dans le droit pénal international et dans la littérature de la déportation. Seront présentés également certains débats contemporains autour de ce que l'on appelle aujourd'hui le « droit pénal de l'ennemi », dans le cadre des lois d'exception liées à la lutte contre le terrorisme.

Un troisième cours est proposé au **deuxième semestre** :

Mémoire des totalitarismes : Allemagne, Espagne, Italie (1945-2025).

Cours collectif : Olivier Baisez, Xavier Tabet, Mercedes Yusta. Cours en français. Master ETT et master sciences politiques.

S2, jour et horaire à déterminer.

Contact : Xavier Tabet : xavier.tabet@icloud.com

Le cours portera essentiellement sur les débats historiographiques contemporains et les usages publics de la période du nazisme, du fascisme et du franquisme. À la suite de synthèses historiques, seront exposés les principales interprétations de ces moments historiques et phénomènes politiques ainsi que les débats de mémoire actuels, entre historiographie sérieuse et usages publics souvent ambigus. On tentera de repérer les principales mutations de la mémoire publique en Europe dans l'après-guerre, à travers l'évocation des principaux paradigmes mémoriels de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie. Seront abordées des questions comme celle des différences entre totalitarisme et dictature, ou encore celles des significations actuelles de l'antifascisme et des traditions et legs contemporains de la Résistance, face à l'affirmation aujourd'hui des extrêmes droites en Europe. Des questions de théorie politique contemporaine très débattues seront également évoquées, comme celle de la différence entre le fascisme et le populisme.

Cours offerts par l'UFR de langues et cultures étrangères aux étudiant e s du parcours D

Les étudiant e s du parcours D peuvent également suivre d'autres cours du master ETT (Etudes transnationales et transculturelles), qui peuvent remplacer les cours donnés au département :

M1S1 :

- Sociolinguistique du monde arabe
- Histoire et conflit mémoriel au prisme des images
- The American Revolution: History and Commemorations
- Nord, Sud, Est, Ouest : imaginaires géographiques et points cardinaux
- Droit à la vie, sécurité et criminalité
- L'archaïsme dans le roman arabe
- Gay Rights, Religion and Society in Transatlantic Perspective
- Genre, politique et société

M1S2 :

- Race, sport and power: a transatlantic approach (United Kingdom, United States, South Africa, West Indies)
- The African American migration experience
- Perceptions contemporaines de l'islam classique
- Les Lumières. Perspectives transculturelles
- Musées d'histoire et usages du passé dans les sociétés post-communistes (Europe de l'Est, Espace baltique)
- Temps et récit dans l'historiographie du monde hispanique

M2S3 :

- Mémoires des violences
- Flux migratoires et exil
- Race et racismes

Cours et séminaires du Master de sciences sociales ouverts aux étudiant-es d'autres formations de paris 8

Semestre 1. Anthropologie du développement en contexte global (Arnaud Kaba) Mardi 14h30-17h30, MR 215
Semestre 1. Villes, mobilisations, migrations : sociologie de la contestation (Michel Kokoreff) jeudi 15h-18H - MR005 (sauf 21.11 et 28.11, MR 105)
Semestre 1 (Cours intensif) Classes sociales et inégalités : sociologie des élites et des classes dirigeantes (Catherine Comet) Cours intensif : 15-22 janvier 2025. Contact : catherine.comet@univ-paris8.fr
Semestre 2. Inégalités et mobilisations en France et en Europe : approches quantitatives (Claude Dargent) Mardi 9H-12h
Semestre 2. Travail et emploi. Pratiques, inégalités, lien social (Isabel Boni-Le Goff) - jeudi 15h-18H - MROO5 (sauf 20. 02 : MR 215)
Semestre 2. Politiques de la nature (Barbara Casciarri) Vendredi 12H-18H (journées ponctuelles) - IUT Montreuil*
Semestre 2. Globalisation et mondialisation (Martin Olivera) jeudi 12h-15h – MR215
Semestre 2 (cours intensif) Anthropologie des circulations culturelles (Emma Gobin) Cours intensif : 13-21 mai 2025. Contact : emma.gobin@univ-paris8.fr

Pour plus d'information, s'adresser au secrétariat du Master de Sciences sociales. Les inscriptions pourront se faire directement auprès des enseignants au premier cours.

VIII. MAQUETTE SYNTHETIQUE

SEMESTRE 1				
UE	Cours communs aux trois parcours A, B et C			Crédits
Savoirs fondamentaux	<i>Pour les non licencié·es en science politique : approches critiques du politique</i>			5 ECTS
	<i>Pour les licencié·es en science politique : un cours au choix dans les départements partenaires : Institut d'Etudes Européennes, Sciences sociales du monde méditerranéen, langues et cultures étrangères, sciences sociales)</i>			5 ECTS
	Représentation et figuration du politique / Representation and figuration of the political (cours dédoublé, one course in English)*			5 ECTS
	Action publique et politiques sociales (cours dédoublé)			5 ECTS
	Relations transnationales et mondialisation (cours dédoublé)			5 ECTS
Langues et méthodes	Séminaire de professionnalisation PA**	Séminaire de professionnalisation PB**	Séminaire de professionnalisation PC**	5 ECTS
	Langues vivantes			5 ECTS

* The group with Christine Cadot will be taught as an intensive course in English from October 28th to October 31st 2024, from 9.00 am to 6.00 pm, recommended level B2. Course open to exchange students, especially from ERUA partners.

** 8 séances en intensif du 15 au 18 janvier + 2-3 séances de suivi pendant le S2 + ateliers de fin d'année

SEMESTRE 2				
UE	Parcours « Diversités & discriminations »	Parcours « Politique transnationale et mondialisations »	Parcours « Culture et politique : mots, images, théories »	Crédits
Parcours	Spatialisation des inégalités	Histoire du système international : économie et politique	Arts et images	5 ECTS
	Construire et administrer les différences	Conflits, sécurité, guerres	Discours et savoirs	5 ECTS
	Droit et dispositifs de luttres contre les discriminations	Politique du développement et de la coopération	Théorie politique de la culture	5 ECTS
	1 cours transversal au choix dans le département de science politique: 1. Discriminations, justice, police 2. Genre et politique 3. Race, genre, classe 4. Justice et inégalités (non ouvert en 2024-2025)			5 ECTS
Professionnalisation & recherche	Introduction aux méthodes de la recherche***	Introduction aux méthodes de la recherche***	Introduction aux méthodes de la recherche C***	5 ECTS
	Tutorat I Parcours A****	Tutorat I Parcours B****	Tutorat I Parcours C****	5 ECTS

*** Les étudiant e s du parcours C et celles et ceux des autres parcours avec une orientation Théorie politique peuvent soit suivre l'enseignement donné dans le département, soit après accord des responsables un enseignement de méthode dans un autre département

**** Attention, quelques séances auront lieu au premier semestre

SEMESTRE 3					
UE	Parcours « Diversités & discriminations »	Parcours « Politique transnationale et mondialisations »	Parcours « Culture et politique : mots, images, théories »	Crédits	Parcours « Sciences sociales et culturelles »
Parcours	Populations vulnérables	Globalisations and dominations (course in English)*	Enjeux pratiques et éthiques des politiques culturelles	5 ECTS	2 cours au choix (cours Globalisations and domination exclu, choix à déterminer avec les responsables de formation) 10 ECTS**
	Mobilisations et discriminations	Métiers de la coopération : expertises et contre-expertises	Politiques et métiers de la culture	5 ECTS	
	EC libre (à prendre dans un département de Paris 8)			5 ECTS	1 cours transversal au choix dans le département de science politique 5 ECTS**
	1 cours transversal au choix dans le département de science politique : 1. Environnement et risques globaux 2. Circulations internationales des idées et transferts de normes (non ouverte en 2023-2024) 3. Politiques des migrations 4. Politique et numérique			5 ECTS	
Professionnalisation & recherche	Gestion par projets PA	Gestion par projets PB	Gestion par projets PC	5 ECTS	Stage 10 ECTS
	Méthodes de la recherche approfondie***	Méthodes de la recherche approfondie***	Méthodes de la recherche approfondie***	5 ECTS	Méthodes de la recherche approfondie*** 5 ECTS

* Course open to exchange students, especially from ERUA partners.

** Les étudiant e s du parcours D peuvent valider un cours du master Etudes transnationales et transculturelles à la place d'un cours de Sciences politiques

*** Après accord individuel des responsables de formation, les étudiant.e.s en théorie politique ou en parcours C et D peuvent suivre un enseignement de méthodes hors du département.

SEMESTRE 4					
UE	Parcours « Diversités & discriminations »	Parcours « Politique transnationale et mondialisations »	Parcours « Culture et politique : mots, images, théories »	Crédits	Parcours « Sciences sociales et culturelles »
Langues et méthodes	Séminaire de recherche* (cours annualisé validé au S4)			5 ECTS	xxx
	Tutorat II * (cours annualisé validé au S4)	Tutorat II * (cours annualisé validé au S4)	Tutorat II * (cours annualisé validé au S4)	5 ECTS	Tutorat (à choisir dans l'un des parcours) 6 ECTS
	Mémoire M2			20 ECTS	Mémoire M2 24 ECTS

** Le séminaire de recherche et le tutorat sont annualisés, voir avec les enseignants pour le calendrier. Pour le séminaire de recherche, remplacement possible par les séminaires de laboratoire : CRESPPA (CSU, GTM et Labtop)*



Université Paris 8
Vincennes – Saint-Denis
2 rue de la Liberté
93526 SAINT-DENIS cedex
01.49.40.70.75
www.paris8.fr